

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente,
M. JULES DUFOUR, commissaire,
M. MOHAMED BERRAJA, commissaire.

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE DÉRIVATION PARTIELLE
DE LA RIVIÈRE MANOUANE PAR HYDRO-QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 12 juin 2001, à 19 heures
Hôtel Universel
Salle Piékougami
1000, boulevard des Cascades
Alma

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 12 JUIN 2001

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC 5

M. Jacques Marquis

M. Gaétan Bouchard

POURVOIRIE DU LAC DUHAMEL 19

M. Michel Trudel

M. Jean-François Dumont

REPRISE DE LA SÉANCE

MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE 39

Mme Cécile Duchesne

M. Germain Morel

LES PROTECTEURS DU NORD 45

M. Martial Fortin

M. Serge Tremblay

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LAMARCHE 54

Mme Cécile Duchesne

CENTRE DE PLEIN AIR TCHITOGAMA 59

M. David Tardif

M. Alain Brenichot

CLUB DE CANOT-CAMPING L'AVIRON 79

M. Antoine Roy

Mme Ginette Pearson

SÉANCE DU 12 JUIN 2001
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors mesdames et messieurs, bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de dérivation partielle de la rivière Manouane par Hydro-Québec.

10

Mon nom est Jocelyne Beaudet, j'ai été désignée par le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, communément appelé le BAPE, pour présider cette Commission qui est composée au total de trois (3) membres.

15

Je vous présente donc mes collègues, à ma droite, monsieur Jules Dufour, géographe, et à ma gauche, monsieur Mohamed Berraja, hydrologue. Nous sommes tous les trois (3) membres additionnels du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

20

La première partie de l'audience s'est tenue ici, à Alma, les 14-15-16 et 17 mai derniers, et avait pour but d'obtenir toute l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet.

25

La seconde partie, qui a débuté hier soir à la Salle paroissiale communautaire de Betsiamites, constitue l'essence même de la procédure québécoise puisqu'elle offre au public la possibilité de donner son opinion sur le projet.

Je rappelle le mandat de la Commission et vous donne quelques informations sur le BAPE, pour ceux qui n'étaient pas là en première partie ou hier soir à Betsiamites.

30

Le BAPE est un organisme autonome qui relève directement du ministre de l'Environnement du Québec et a pour fonction de tenir des enquêtes et des audiences publiques sur des projets dont les mandats sont confiés par le ministre, en l'occurrence monsieur André Boisclair, et qui sont généralement donnés à la suite de requêtes de citoyens.

35

La Commission a été constituée après l'obtention d'un tel mandat qui se lit comme suit:

40

"En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet de dérivation partielle de la rivière Manouane par Hydro-Québec et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite. Le mandat du Bureau débutera le 7 mai 2001."

45 Le mandat sur ce projet est de quatre (4) mois et se terminera le 7 septembre 2001. À la fin de son mandat, la Commission remettra son rapport au ministre de l'Environnement du Québec qui le rendra publique au plus tard dans les soixante (60) jours suivants sa réception.

La Commission est assistée dans ses travaux par une équipe qui comprend, à ma gauche, nos analystes, madame Monique Lajoie, biologiste, et monsieur Jean Roberge, hydrologue.

50 À l'arrière, monsieur Sébastien Durand, coordonnateur au secrétariat de la Commission; monsieur Serge Labrecque, responsable des communications. Et madame Stéphanie Dufresne, stagiaire analyste.

55 La Commission est également assistée d'une équipe du Service des expositions et des techniques audiovisuelles du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration qui s'occupe de la logistique et des aspects techniques. Ce sont messieurs André Boudreau et Richard Grenier qui seront avec nous pour nos séances ici, à Alma.

60 Madame Florence Béliveau est à nouveau chargée de la sténotypie et va enregistrer tous nos propos et échanges.

65 Les centres de consultation mis sur pied par le BAPE à l'usage de tous depuis le début de la période d'information resteront ouverts jusqu'à la remise du rapport de la Commission. En plus des documents issus de la première partie de l'audience, les mémoires, incluant ceux qui ne seront pas présentés publiquement, ainsi que les transcriptions de la deuxième partie, quand elles seront disponibles, seront déposés dans ces centres, au cours des jours qui suivent les séances.

70 Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information qui sera obtenue par la Commission sur le projet y sera rendue disponible également.

75 Maintenant, vous le savez sans doute, ces centres de consultation sont situés aux bibliothèques municipales d'Alma et de Dolbeau-Mistassini, au bureau du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean à Mashteuiatsh, du Conseil de Bande de Betsiamites à Betsiamites, aux bibliothèques de l'Université du Québec à Chicoutimi et à Montréal, et aux bureaux du BAPE de Montréal et de Québec.

80 De plus, l'ensemble du dossier est disponible à l'arrière de cette salle pour toute la durée des séances de cette deuxième partie. Cependant, nous vous demandons de le consulter sur place, de manière à ce qu'il reste disponible et accessible à tous.

Tous les documents que nous avons reçus sous forme électronique, incluant les mémoires, ainsi que les transcriptions de la première et de la deuxième partie seront également rendus publics sur le site Internet de la Commission, et l'adresse est disponible à l'arrière.

85 Je voudrais vous expliquer le déroulement des séances de cette deuxième partie qui se poursuivront également demain après-midi à treize heures trente (13 h 30) au lieu de quatorze heures (14 h), tel que prévu, et demain soir à dix-neuf heures (19 h).

90 Les participants seront appelés à présenter leur position selon un ordre que nous avons convenu avec eux. Certains mémoires sont plus longs que d'autres et l'horaire que nous suivrons répondra aux besoins de la Commission qui se réserve toute la latitude pour approfondir les sujets et pour questionner les positions soulevées par les intervenants.

95 La présentation des participants peut être faite verbalement ou par le dépôt et explication d'un mémoire. Toute personne, municipalité ou groupe peut ainsi prendre position sur le projet ou sous tout autre élément faisant partie du dossier sous examen.

100 Ceux qui n'ont pas annoncé à l'avance le dépôt d'un mémoire à la Commission ou leur intention de faire une présentation verbale peuvent s'inscrire à la table du registre qui est à l'arrière de la salle, soit maintenant, soit au début d'une prochaine séance, soit durant les pauses, faisant ainsi connaître à la Commission leur désir de prendre position sur le projet.

105 Nous accorderons toutefois préséance aux personnes qui ont déjà annoncé leur intention de faire une intervention. Donc les personnes qui vont s'inscrire au registre seront entendues après les exposés qui ont déjà été planifiés.

110 Mais j'aimerais souligner que ces annonces de présentation verbale ne doivent pas être une argumentation qui porterait sur des mémoires qui ont déjà été présentés. Ce n'est pas le moment de venir exprimer son opinion pour dire qu'on est contre le mémoire qui vient d'être présenté.

115 J'aimerais aviser les individus et les groupes qui ont expédié leur mémoire à l'avance que la Commission a pu en prendre connaissance et qu'il serait préférable d'en faire une synthèse et d'en souligner les principaux points et les conclusions, surtout dans le cas de ceux dont la lecture pourrait dépasser vingt (20) minutes.

120 Lorsque la Commission n'a pu prendre connaissance du mémoire à l'avance, pour des gens qui l'apportent le jour même, les participants seront invités à en lire les principaux passages et à en expliquer le contenu au bénéfice de tous.

125 À la fin de chaque séance, une période de rectification des faits est prévue, ceci pour permettre au promoteur, dans ce cas-ci Hydro-Québec, ainsi que les requérants de l'audience ou toute autre personne qui le désire de rectifier des faits relatifs au dossier, des faits erronés qui auraient été mentionnés durant les séances.

Si des personnes ont l'intention de se prévaloir de ce droit de réponse, elles sont invitées à s'inscrire au registre à l'arrière. Ces personnes seront appelées après l'audition des mémoires, à la

130 fin de chaque séance, pour rectifier des faits non véridiques qui auraient été apportés par un participant au cours des séances précédentes.

Je veux souligner que ce n'est pas une période pour débattre des positions qui ont été exprimées mais bien une période pour corriger des données erronées. Ce droit de rectification devrait donc être court et factuel.

135 Il peut également être fait par écrit, adressé à la Commission, et ces rectifications écrites seront rendues publiques et disponibles dans les centres de consultation.

Donc il y a un registre pour les personnes qui désirent présenter un mémoire verbal et un registre pour celles qui voudront corriger des faits.

140 Après cette deuxième phase des séances publiques, la Commission consignera dans un rapport ses constatations, ses analyses et ses conclusions sur le projet. Il est important de se rappeler que la Commission qui est devant vous ce soir n'est pas décisionnelle, son mandat consiste à transmettre aux décideurs politiques une appréciation environnementale et sociale du projet, à la lumière des opinions émises par les citoyens et organismes qui participent à l'audience publique.

145 Parallèlement à la partie publique de cette procédure, le ministère de l'Environnement procède à sa propre analyse environnementale, et c'est à la lumière des deux (2) évaluations que le ministre fera une recommandation au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet, et à quelles conditions, appartient au Conseil des ministres du gouvernement du Québec.

155 Je tiens à préciser que les commissaires sont assermentés devant un juge de la Cour supérieure du Québec et qu'ils disposent des mêmes pouvoirs que les commissions d'enquête. Ils sont indépendants dans leurs décisions du ministre de l'Environnement, du président du BAPE et des autres commissions du BAPE.

160 Les présentes séances constituent la dernière phase vraiment publique de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement des projets. Elles servent prioritairement à un échange direct entre la Commission et les intervenants.

165 Afin d'assurer le respect de tous les intervenants durant ces séances, les manifestations d'approbation ou de désapprobation, ainsi que les attitudes méprisantes, ou les remarques désobligeantes ou blessantes de la part des participants envers d'autres interlocuteurs ne seront pas tolérées.

Il est évidemment défendu de fumer dans la salle.

170

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC

175 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors j'inviterais maintenant le représentant de l'Association de l'industrie électrique du Québec de s'avancer à la table.

180 J'apprécierais que tous les intervenants s'identifient au départ, pour les besoins de la sténotypie.

Bonsoir messieurs.

185 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Alors bonsoir madame la Présidente, je me présente, mon nom est Jacques Marquis, je suis le président-directeur général de l'AIEQ, et ce soir, je suis accompagné de monsieur Gaétan Bouchard, de la firme Segentech, monsieur Bouchard est directeur du bureau d'Alma, et la firme Segentech est un membre de notre Association.

190 Je tiendrais d'abord à remercier la Commission de l'opportunité qui nous est offerte de faire valoir le point de vue de notre industrie sur ce projet. Mais tout d'abord, quelques mots d'introduction.

195 **LECTURE DU MÉMOIRE.**

Merci de votre attention.

200 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Marquis.

205 Vous avez cent quarante (140) entreprises membres, j'aimerais savoir qui sont ces membres, parce que vous avez des gens qui s'occupent de l'hydroélectricité mais vous avez sûrement des gens qui font de l'électricité à partir de d'autres sources.

PAR M. JACQUES MARQUIS:

210 De façon générale, les membres de l'Association produisent de l'électricité à partir d'hydroélectricité, à quelques exceptions, des producteurs de biomasse. Mais pas de centrales à turbines à gaz.

215 Enfin, on pourrait dire, Hydro-Québec est membre aussi de notre Association, c'est un
membre parmi les cent quarante (140) entreprises, c'est sûr qu'Hydro-Québec a des centrales de
pointe, turbines à gaz, il y en a trois (3) à ma connaissance.

220 Mais notre industrie s'est définitivement développée, au Québec, autour de projets
hydroélectriques.

PAR LA PRÉSIDENTE:

225 Est-ce que quand par exemple, vous parlez qu'il y a une promotion d'intérêt des membres
et des initiatives de concertation, dans votre mémoire, est-ce que vous regardez d'autres filières,
est-ce que vous considérez finalement qu'il faut regarder aussi, dans l'avenir, vers d'autres sources
d'électricité?

Comment exactement vous priorisez ça?

230 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Il est évident qu'on regarde l'apport qu'apporteront d'autres filières dans le futur.
Maintenant, il y a des filières qui sont en développement dont on verra apparaître, comment je
pourrais dire ça, les impacts seulement sur un horizon de dix-quinze-vingt (10-15-20) ans.

235 La commercialisation, entre autres, de piles à combustible, on n'est malheureusement pas
encore rendu là, et la pile à combustible a ses avantages mais aussi ses désavantages.

240 On s'intéresse aussi à des projets de développement par éolienne, mais l'éolienne ne
remplacera jamais. Premièrement, parce que le vent n'est pas une source fiable, il faut toujours
avoir en appoint, parce qu'il vente pas toujours, il faut toujours avoir en appoint d'autres sources
d'approvisionnement en électricité pour pouvoir compenser.

245 Donc pour nous, on pense sincèrement que tant qu'il y aura, au Québec, des possibilités de
développement hydroélectrique, ça demeure encore, pour les années à venir, une filière tout à fait
conforme au développement durable et qu'on doit favoriser.

PAR LA PRÉSIDENTE:

250 Monsieur Dufour.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

255 Oui, merci madame la Présidente.

Monsieur Marquis, j'aimerais savoir le rôle que vous avez pu jouer, au cours des dernières décennies ou la dernière décennie surtout, parce que c'est là qu'on en a parlé beaucoup, on a fait des efforts, dans les programmes d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.

260 Est-ce que vous avez joué un rôle?

PAR M. JACQUES MARQUIS:

265 Écoutez, il y a définitivement parmi les membres de notre industrie, et je pense particulièrement au secteur du génie-conseil, des entreprises qui ont travaillé au développement des efficacités énergétiques. D'ailleurs au Québec, il se fait déjà beaucoup, au point de vue efficacité énergétique.

270 Et évidemment, je pense, au point de vue efficacité énergétique, il faut aussi réaliser que les efficacités énergétiques doivent toujours être faites dans un contexte où elles doivent être rentables au point de vue société.

275 Et il est évident, au départ, lorsqu'on a des tarifs d'électricité qui sont très bas, on peut pas non plus justifier, et qu'on aime ça ou non, on peut pas justifier facilement, au-delà d'un certain seuil de rentabilité, de faire des projets en efficacité énergétique.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

280 Mais à votre avis, est-ce qu'il y a encore un potentiel sur ce plan-là, au Québec?

PAR M. JACQUES MARQUIS:

285 Bien écoutez, j'ai pas l'évaluation exacte du potentiel, on pourrait peut-être faire des recherches là-dessus, d'ailleurs c'est quelque chose qu'on s'est promis de regarder mais qu'on n'a pas fait dernièrement, mais le potentiel, il y a toujours un potentiel d'efficacité, mais quel est-il et quelle en est la rentabilité, c'est ça qu'il faut évaluer.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

290 Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

295 Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Merci madame la Présidente. Merci monsieur Marquis pour votre exposé.

300 Concernant l'optimisation de la production d'énergie, vous avez exposé en particulier la
possibilité avec la dérivation Manouane, est-ce qu'en tant que spécialiste et aussi membre de
l'Association, et expert dans le domaine, est-ce que vous avez exploré des avenues d'optimisation
de la production des différentes centrales, en relation avec les turbines et aussi en relation avec les
différents matériaux utilisés pour réduire, minimiser l'usure, et ici je pense à certaines techniques
de production.

305

Est-ce que vous pouvez nous éclairer dans ce sens, et assurer l'optimisation?

PAR M. JACQUES MARQUIS:

310

Écoutez, je ne prétends pas, et loin de là, je me prétends pas un expert dans tous ces
domaines, mais un généraliste. Et mon rôle est d'assurer la représentativité de notre industrie, et
lorsqu'on prépare entre autres des mémoires, je suis entouré d'un comité qui comprend des
experts. Mais je pense que j'ai suffisamment de connaissances pour tenter une réponse.

315

Il est évident que si on parle de rendement des équipements, et je pense que si j'ai bien
compris votre question, c'est ça, est-ce qu'il y a des progrès qui se font continuellement pour
améliorer l'efficacité des équipements de production, par exemple les turbines, là-dessus je
réponds que oui, il y a des progrès énormes qui se font.

320

Et d'ailleurs, dans les programmes d'entretien et de remplacement de roues de turbines qui
se font dans les centrales existantes, il y a souvent des gains énormes. Et ces gains - quand je dis
des gains énormes, ça peut être comme par exemple à la centrale de Beauharnois, et j'ai
malheureusement parfois un manque de mémoire pour les chiffres, mais je dirais que c'est des
groupes turbines-alternateurs de l'ordre de soixante-dix mégawatts (70 MW) qui dataient des
325 années trente et quarante, et avec les modifications apportées récemment, on va chercher
facilement un gain d'une dizaine de mégawatts, ce qui est pas négligeable, ce qui est loin d'être
négligeable.

330

Donc en utilisant la même quantité d'eau, on sort beaucoup plus de puissance et d'énergie
de ces turbines-là.

335

Évidemment, ces gains-là sont dus au développement de la technologie, avec des
méthodes modernes pour déterminer, comment je pourrais dire ça, les profils des turbines. Et ça,
c'est un seul exemple.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

340

Ici, pour revenir à la Manouane et à la Betsiamites, et je me réfère à votre mémoire où vous
dites "la mise hors service temporaire du matériel", est-ce que ça concerne l'optimisation de ce
matériel?

PAR M. JACQUES MARQUIS:

345 Non. En fait au départ des turbines, les premiers groupes de turbines-alternateurs mis en service aux centrales de La Grande, ça remonte à peu près à quoi, vingt (20) ans, vingt et un (21) ans, mettons début des années quatre-vingt ou fin 79.

350 Alors à chaque fois qu'il y a des nouvelles conceptions qui sont réalisées, bien, au bout d'un certain temps, pour toutes sortes de raisons, il faut en faire la réfection. C'est pas nécessairement les turbines, ça peut être les alternateurs qui ont besoin d'être remis à jour, pour toutes sortes de raisons.

355 Et évidemment, à chaque fois qu'on retire de l'équipement comme ça, bien, c'est une perte de production instantanée qui peut être majeure, parce qu'on parle quand même de groupes turbines-alternateurs assez importants. C'est pas des groupes de turbines-alternateurs de dix-vingt-trente mégawatts (10 MW-20 MW-30 MW); à La Grande, il y a des groupes de deux cents (200 MW) jusqu'à quatre cents mégawatts (400 MW).

360 Donc quand on retire un groupe, c'est quand même majeur comme impact. Mais il faut, à travers les années, en assurer l'entretien et commencer à faire ça quand même à un rythme soutenu.

365 Mais évidemment, chaque fois, je suis convaincu que les concepteurs des équipements d'origine vont s'assurer qu'ils peuvent apporter les améliorations nécessaires, s'il y a lieu.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

370 Est-ce que vous pouvez nous aider, en relation avec ce que vous avez dit concernant les changements de matériel à Beauharnois et avec les gains d'énergie, est-ce qu'on pourrait pas penser que la réfection du matériel à Betsiamites ne pourrait pas compenser cette énergie qu'on voudrait produire à partir de la dérivation?

PAR M. JACQUES MARQUIS:

375 Écoutez, je pense qu'il faut d'abord regarder l'ensemble de la croissance des besoins énergétiques. Et si on regarde l'année dernière, on parle quand même d'un chiffre de pas loin de quatre térawattheures (4 TWh). Même des réfections, il faut s'assurer aussi qu'on puisse répondre à la demande et aux besoins énergétiques en cours de route.

380 Évidemment, ces mesures-là doivent être aussi, comment dire, il faut qu'elles soient rentables; on peut pas retirer non plus de production des équipements comme ça pour les retirer, sans savoir s'il y a des gains appréciables à faire.

385 Maintenant, vous demandez si on peut vous aider là-dessus, je peux essayer de vous éclairer, surtout dans le monde de l'électricité, c'est bon d'éclairer, c'est évident qu'il y a toujours

des gains à faire et il y a toujours eu des gains de faits à travers les années, mais il reste que pendant ce temps-là, la demande continue à croître.

390 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Concernant disons la très forte dépendance du Québec vis-à-vis de l'hydroélectricité, et je fais allusion à la tempête du verglas, est-ce qu'on est pris tous les oeufs dans le même panier, et est-ce que vous avez pas envisagé des productions de différentes sources, avec différents
395 utilisateurs?

PAR M. JACQUES MARQUIS:

Écoutez, moi je pense qu'on n'est pas pris avec l'hydroélectricité; au contraire, je pense que
400 l'hydroélectricité a des avantages énormes, lorsqu'on compare à d'autres filières, comme les filières thermiques, au point de vue environnemental.

Aussi, cette filière nous a permis d'assurer, au Québec, des tarifs bas, des tarifs stables, pour les générations actuelles et les générations futures.

405

D'ailleurs, si on regarde, quand on compare par exemple avec le reste du Canada, les provinces qui ont les tarifs bas sont en général les provinces qui ont de l'hydroélectricité. Je pense en particulier le Manitoba, le Manitoba a des tarifs légèrement inférieurs à ceux du Québec, mais leur production est pratiquement toute hydroélectrique aussi, et ils exportent dans le Midwest
410 américain.

Alors ma réponse là-dessus, c'est que je pense que l'hydroélectricité demeure encore, pour le Québec, une solution tant économique qu'environnementale.

415

Pour ce qui est des problèmes vécus par le verglas, il y a des solutions techniques qui peuvent être appliquées, comme les bouclages, et d'ailleurs on a supporté, comme industrie, les rapports d'experts, tant de la Commission Warren, pas de la Commission Warren mais du groupe d'experts Warren que du groupe Nicolet sur le verglas.

420

Et nous croyons sincèrement qu'il y a moyen, avec les renforcements de réseau, avec les bouclages, de bien s'assurer de la fiabilité. D'ailleurs la fiabilité, de façon générale, du réseau de transport d'Hydro-Québec est très élevée.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

425

Concernant les installations à effectuer pour assurer la dérivation, si je me rappelle bien, c'est que c'est tout simplement un travail de génie civil et il n'y a pas d'innovation électrotechnique.

PAR M. JACQUES MARQUIS:

430

Pas vraiment, non.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Combien ça coûterait, s'il vous plaît?

435

PAR M. JACQUES MARQUIS:

Combien coûterait quoi?

440

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Ces installations, puisqu'il n'y a pas de production in situ d'électricité, et que c'est seulement des installations de génie civil.

445

PAR M. JACQUES MARQUIS:

J'avoue que j'ai un peu de difficulté à saisir votre question. Combien coûteraient des travaux pour compenser...

450

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Non! Premièrement, c'est tout simplement...

455

PAR M. JACQUES MARQUIS:

Une évaluation?

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

460

Une évaluation du coût des installations, puisque ce n'est pas des installations électrotechniques. C'est tout simplement des installations de...

PAR M. JACQUES MARQUIS:

465

Il y a quand même beaucoup de travaux civils.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

470

De terrassement et de construction de digues.

475 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Écoutez, nous, on n'a pas fait, en tout cas dans mon comité, on n'a pas fait une évaluation globale du projet. On a regardé ce qui est mentionné dans le rapport d'avant-projet d'Hydro-Québec, qui est de l'ordre d'une cinquantaine de millions de dollars.

480

Pour nous, ça nous apparaît quand même à l'intérieur de normes raisonnables. Mais on n'a pas fait de calculs précis là-dessus.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

485

Dernière question. Vous avez souligné l'importance de l'environnement, que pensez-vous de trois mètres cubes-seconde (3 m³/s) réservé pour protéger et assurer la vie des différentes activités et des différents habitats? Merci.

490 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Écoutez, moi je ne suis pas un expert en la matière, mais j'étais entouré d'un comité qui a quand même regardé et fait une évaluation de ce qui était présenté dans l'étude d'impact.

495

Trois mètres cubes-seconde (3 m³/s), il faut pas oublier que c'est vraiment un minimum, on parle quand même d'une moyenne de neuf mètres cubes-seconde (9 m³/s) sur une année. Ça veut dire qu'il y a des périodes où il va y en avoir beaucoup plus que neuf (9 m³/s), il y a des périodes où ça va être trois (3 m³/s).

500

Mais on pourrait imaginer des situations, aussi, en période de sécheresse, où ça descendrait en bas de trois (3 m³/s). Par contre, le débit réservé minimum nous assure au moins d'avoir ce trois mètres cubes-seconde (3 m³/s) là.

505

Maintenant, il faut pas oublier non plus que trois mètres cubes-seconde (3 m³/s), c'est quand même pas négligeable. Et je ne connais pas personnellement la rivière, mais il faut pas oublier que la nature a souvent, aussi, tendance à vouloir replacer les choses un peu à utiliser, comment dire, le lit de la rivière va se réajuster un peu en fonction du débit, parce que s'il y a un débit par exemple un peu plus faible, bien, il y a des sédiments qui vont s'accrocher aux berges, etc., plutôt que d'avoir un débit où tout va être lavé.

510

Mais en tout cas, comme je vous disais, je ne suis pas un expert en la matière, mais les gens qui m'entouraient dans le comité me disent que c'est un débit qui semble raisonnable.

515

Il faut pas oublier non plus qu'il va y avoir un suivi qui va être effectué, aussi, à travers les années. Et c'est nouveau, aussi, d'utiliser un débit minimum réservé, je pense qu'il faudrait quand même se donner un peu d'expérience, aussi, avant de juger si c'est bon ou si c'est pas bon.

PAR LA PRÉSIDENTE:

520 Monsieur Dufour.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

525 Merci madame la Présidente.

Monsieur Marquis, pour revenir sur la question de l'optimisation du parc de centrales que nous avons déjà, en ce qui a trait aux petites centrales, j'aimerais avoir votre idée; est-ce qu'il y a un potentiel d'optimisation au niveau des petites centrales au Québec, est-ce qu'il y a un programme?

530 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

D'optimisation?

535 **PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:**

Oui.

540 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Écoutez, si on regarde d'abord le Programme de développement de petites centrales qui vient d'être annoncé par le ministre des Ressources naturelles, monsieur Brassard, on parle au départ d'un potentiel de trente-six (36) centrales pour un total, si ma mémoire est fidèle, de quatre cent vingt-cinq mégawatts (425 MW), j'ai oublié le chiffre en térawattheures, mais c'est probablement de l'ordre de deux térawattheures (2 TWh) ou quelque chose comme ça.

545 C'est pas nécessairement tous des projets qui vont se réaliser, parce qu'il faut qu'il y ait des ententes avec les communautés, il faut qu'il y ait des études environnementales, et il faut qu'on réponde dans le fond à tous les critères, et ce qui est tout à fait acceptable.

550 Mais dans chaque cas, lorsqu'il y a des nouvelles centrales qui sont installées, je peux vous assurer que les experts des firmes qui produisent l'équipement s'assurent quand même qu'il y a une optimisation face à la rentabilité aussi. Parce que lorsqu'on soumissionne, un fabricant, lorsqu'il soumissionne sur un projet, il est aussi en concurrence avec d'autres. Donc il y a toujours un jeu là-dedans.

555 Par contre, il est évident que dans la "game" de la compétition, que l'avantage de pouvoir toujours offrir des machines plus performantes fait partie du développement normal des fabricants de notre industrie.

560 Maintenant, c'est sûr que dans des petites centrales déjà existantes, il y a peut-être un potentiel d'amélioration, mais il faut pas oublier que le total des petites centrales, au Québec,

demeure encore très marginal. C'est pas de là que vient la majorité de la production d'électricité au Québec.

565

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

D'accord, merci.

570

Peut-être sur un autre plan, vous avez fait état des résultats d'un sondage fait récemment, en mars 2000, le sondage que vous avez commandé. En fait, c'est un sondage à l'échelle québécoise?

PAR M. JACQUES MARQUIS:

575

À l'échelle québécoise, oui.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

580

Alors si on l'avait fait, est-ce que vous l'avez analysé en fonction des régions versus les grandes métropoles? Parce que dans le fond, je veux pas faire de commentaires mais je vous pose la question, est-ce que vous l'avez analysé...

PAR M. JACQUES MARQUIS:

585

Écoutez, on a quand même regardé, mais il faut avouer que lorsqu'on fait un sondage à la grandeur du Québec, les sondages scientifiques demandent, pour avoir une précision, si ma mémoire est fidèle, de plus ou moins quatre pour cent (4 %), il faut quand même sonder mille quatre (1004) répondants à la grandeur du Québec.

590

Mais après, quand on tombe dans la segmentation régionale, il devient beaucoup plus difficile d'y donner une crédibilité, parce qu'on diminue évidemment le nombre de répondants par région.

595

Mais pour avoir fait l'expérience et avoir sondé, entre autres par des sondages omnibus dans le cas de lignes de transport, on voyait très peu de différences entre les régions qui étaient touchées par le passage d'une ligne de transport, parce que dans le sondage qu'on avait effectué là, il y avait une série de dix-sept (17) ou dix-huit (18) questions, d'ailleurs ce sondage-là est disponible sur notre site Internet, et on voyait très peu de différences entre la région où passait la ligne de transport et l'ensemble du Québec.

600

Et pour l'avoir regardé aussi, mais ça a pas de valeur scientifique, dans les sondages que nous, on a faits, on peut pas dire qu'on voyait non plus de différences significatives entre les différentes régions du Québec.

605

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Merci.

610

PAR LA PRÉSIDENTE:

Vous parlez d'une augmentation de deux pour cent (2 %), un rythme de deux pour cent (2 %) pour les ventes d'électricité au Québec. Nous, on a des données de un point trois (1,3 %), un point cinq (1,5 %).

615

PAR M. JACQUES MARQUIS:

Ça, c'est la moyenne sur un certain nombre d'années.

620

PAR LA PRÉSIDENTE:

Optimiste?

625

PAR M. JACQUES MARQUIS:

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

630

Si je peux m'exprimer ainsi. Mais je me demandais si vous aviez des données que vous pouviez nous apporter, qui sont différentes des nôtres.

PAR M. JACQUES MARQUIS:

635

Non. Si on regarde la simple augmentation de la consommation au Québec, l'année dernière, qui est particulièrement due au secteur industriel, on parle d'une augmentation de trois virgule sept térawattheures (3,7 TWh) sur à peu près cent cinquante-cent cinquante-cinq-cent cinquante-trois (150 TWh-155 TWh-153 TWh), cent cinquante trois (153 TWh) de consommation locale. Alors vous avez votre deux pour cent (2 %) là, au moins pour l'année 2000, et même plus.

640

Il faut pas oublier non plus, lorsqu'on vit des situations où les prix d'autres formes d'énergie sont à la hausse, il y aura et il y a toujours, comment je pourrais dire ça, j'ai l'expression anglaise, on reglisse de d'autres sources d'énergie vers l'électricité.

645

D'ailleurs, je reviens souvent avec l'exemple de la Californie. L'exemple de la Californie est un exemple malheureux, parce qu'il est évident, lorsqu'on fait des prévisions, on risque toujours de se tromper, je pense que si on se trompe vers le bas et si on dit que ça va être un virgule deux (1,2 %) et que le réel est à un virgule cinq (1,5 %) ou un virgule sept (1,7 %) - d'ailleurs, je pense que le ministère des Ressources naturelles sont à la veille de sortir d'autres chiffres, je sais pas s'ils

650

sont sortis mais je pense qu'ils en ont parlé lors de la séance d'il y a à peu près un (1) mois ou trois (3) semaines - mais tant qu'à se tromper, je pense qu'on est toujours mieux de se tromper un peu du côté, en avoir un peu plus et lorsqu'on l'a, au moins s'en servir pour générer des revenus additionnels en le vendant outre frontière.

655

En manquer a des impacts vraiment désastreux. En Californie, l'été prochain, on prévoit, et c'est l'été qui vient, et la Californie, c'est pas un pays du tiers monde, c'est la sixième économie mondiale, c'est le pays de l'Internet, c'est le pays des microprocesseurs, mais on prévoit que chaque consommateur californien aura quinze (15) heures de black-out par semaine. Alors c'est quand même pas une situation souhaitable pour personne.

660

Alors moi, je dis, si on se trompe du côté des prévisions, je pense qu'on est toujours mieux d'être un petit plus optimiste que pessimiste.

665

PAR LA PRÉSIDENTE:

Vous parlez que finalement, si on est optimiste et puis il reste des choses à vendre, on parle ici d'occasions d'affaire, vous en parlez dans votre mémoire, par rapport au contexte américain, du nord-est américain surtout, est-ce que vous pouvez justifier un peu plus quand vous parlez, c'est une occasion d'affaire.

670

Est-ce que vous voulez dire que finalement, nous, on a ça probablement pour les cinq (5) prochaines années, dix (10) prochaines années, est-ce que vous avez regardé plus précisément? Dans vos caucus, ça doit être étudié quand même, il y a cent quarante (140) membres.

675

PAR M. JACQUES MARQUIS:

J'aimerais bien qu'au moins, parmi ces membres-là, il y en ait un qui ait une boule de cristal, et préférablement alimentée à l'électricité, pour qu'on puisse prédire ce qui va arriver dans ce marché-là, dans les prochaines années.

680

Qui aurait prévu, il y a cinq (5) ans, que la Californie serait dans l'état actuel; on n'avait pas prévu qu'il y aurait une croissance de la demande de plus de trente pour cent (30 %), dans les dernières années, à cause de la croissance phénoménale d'Internet. Personne aurait imaginé ça.

685

Donc c'est très difficile à prévoir.

Mais il y a deux (2) choses je pense qui sont importantes, il y a des occasions d'affaire à l'extérieur du Québec, au point de vue vente, mais il y a aussi je pense des occasions d'affaires pour le Québec.

690

Parce que si on a de l'énergie, dans le contexte où il y a des entreprises en Californie qui sont en manque d'énergie, bien, je pense que le Québec pourrait en profiter. C'est pas de vendre en Californie, mais c'est de vendre les avantages de la fiabilité de notre approvisionnement en

695 électricité, de nos prix bas, de nos prix stables, et d'en profiter pour faire du développement économique.

PAR LA PRÉSIDENTE:

700 Quand vous dites, par exemple vos membres, quand vous les représentez, chez vous vous faites pas d'études par rapport à vos membres, dire oui, il faut investir dans ça, non, dans dix (10) années, il faudrait se retourner et s'en aller vers autre chose.

Vous semblez me dire que vous faites ça à très court terme?

705

PAR M. JACQUES MARQUIS:

Non, occasionnellement, nous faisons des études auprès de nos membres.

710 Maintenant, il faut réaliser et je tiens à préciser que même si notre Association date de 1916, et j'étais pas là, rassurez-vous, je suis pas si vieux que ça, on s'est donné seulement dans les deux (2) dernières années des moyens pour aller creuser un peu plus loin, et on peut pas faire toutes les études en même temps, on s'est donné des priorités.

715 Premièrement, on voulait connaître aussi c'est quoi notre industrie, c'est qui les joueurs, parce qu'on représente cent soixante-dix (170) entreprises, cent quarante (140) corporatifs mais cent soixante-dix (170) entreprises au total, mais dans le monde de l'électricité au Québec, il y a plus d'entreprises que ça. On en a répertorié au-delà de neuf cents (900), mais ils sont pas tous membres de notre Association, mais on couvre facilement quatre-vingt-cinq (85 %) à quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des emplois, parce qu'il y a un paquet de petites firmes, aussi, qui ont des retombées des projets qu'on fait au Québec.

720

Maintenant, on a d'autres études à faire, et occasionnellement, on va retourner auprès de nos membres pour leur demander des opinions sur différents sujets, et c'est une technique qu'on utilise mais qu'on a encore à développer en profondeur, évidemment.

725

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci.

730

Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

735

Merci madame la Présidente.

Pour monsieur Marquis, c'est concernant le rapport de la Commission mondiale sur les barrages, je sais pas si vous l'avez lu ou si vos membres vous ont mis au courant du constat.

740 Est-ce que vous pouvez nous éclairer concernant les possibilités de modulation et diversification de la production pour au moins atténuer les constats que la Commission accable les producteurs d'énergie hydroélectrique. Merci.

PAR M. JACQUES MARQUIS:

745 Écoutez, j'ai évidemment pris connaissance de ce rapport-là, il y a beaucoup de membres de l'Association qui en ont pris connaissance aussi.

750 Maintenant, je pense qu'au Québec, par rapport à ce qui s'est fait à plusieurs endroits, on a quand même fait les choses, et c'est une opinion, et c'est une opinion des membres de notre Association aussi, on a quand même fait les choses avec beaucoup plus de respect.

D'ailleurs, il y a des recommandations qui sont dans ce rapport-là qui sont des choses qui sont déjà faites au Québec, comme la consultation des populations locales, etc.

755 Maintenant, écoutez, j'ai pas lu le rapport en détail personnellement, j'ai lu le sommaire exécutif, c'est la première chose que j'ai faite. Mais disons que je me sens pas à l'aise de le commenter comme ça.

760 Je pourrais retourner, si vous le désirez, auprès des membres de l'Association, pour avoir quelque chose de plus détaillé. Parce que j'oserais pas, premièrement je l'ai lu, ça fait un bout de temps, et on n'en a pas rediscuté dernièrement avec les membres de l'Association.

PAR LA PRÉSIDENTE:

765 Oui, ce serait intéressant, parce que vos membres sont en majeure partie, comme vous disiez tout à l'heure, des gens dans l'hydroélectricité. Je pense que la Commission apprécierait.

PAR M. JACQUES MARQUIS:

770 OK. Est-ce que je peux poser la question, vous me donnez combien de temps?

PAR LA PRÉSIDENTE:

775 On peut vous donner deux (2) semaines.

PAR M. JACQUES MARQUIS:

780 Deux (2) semaines, OK. On va s'organiser pour vous revenir avec des commentaires écrits d'ici deux (2) semaines. J'en prends note.

PAR LA PRÉSIDENTE:

785

D'accord, merci.

Merci beaucoup, messieurs, de votre présentation.

790

PAR M. JACQUES MARQUIS:

Merci, madame la Présidente.

795

POURVOIRIE DU LAC DUHAMEL

PAR LA PRÉSIDENTE:

800

J'inviterais maintenant le représentant de la pourvoirie du Lac Duhamel, s'il vous plaît.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

805

Bonsoir. Je me présente, mon nom est Michel Trudel, je suis un des copropriétaires de la pourvoirie du Lac Duhamel. Je suis accompagné de Jean-François Dumont, biologiste à la Fédération des pourvoyeurs du Québec, qui nous a aidés dans la préparation de ce mémoire.

810

Je tiens à vous remercier de la possibilité qu'on a de pouvoir s'exprimer sur ce projet. Avant de faire la lecture du mémoire, j'aimerais préciser que mon confrère, Gilles Shooner, et moi avons suivi ce projet depuis ses tout débuts, depuis 97, on a assisté à toutes les rencontres d'information, les séances d'information et de consultation avec Hydro-Québec.

815

On a aussi forcé, si je peux dire, des rencontres privées pour avoir des éclaircissements sur les études d'impact. Et c'est le sommaire de tout ça, avec les faibles connaissances qu'on a, qui est représenté dans ce mémoire ce soir.

LECTURE DU MÉMOIRE.

820

Page 5, recommandation 1.

825

L'éperlan arc-en-ciel est déjà présent dans le réseau hydrographique de la Manouane. Ici, je devrais faire une parenthèse, l'éperlan est plus près qu'on le pense parce que nos gardiens de la pourvoirie nous ont confirmé avoir prélevé de l'éperlan arc-en-ciel dans deux (2) ouananiches qu'ils ont éviscérées l'été dernier.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Je vous remercie.

830 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Trudel. Je pense que vous apportez des points intéressants, avec des recommandations très spécifiques.

835 Vous disiez tout à l'heure que vous avez fait partie de la table régionale et aussi que vous avez eu des rencontres avec Hydro-Québec.

840 J'ai lu les comptes rendus de la table régionale, et vous disiez à ce moment-là, en tout cas les gens qui représentaient la pourvoirie disaient que c'était finalement des problèmes très spécifiques à votre territoire que vous vouliez discuter avec Hydro-Québec, et vous croyiez à ce moment-là que ça avait pas nécessairement place dans une table régionale qui parle des enjeux beaucoup plus larges.

845 Ce que la Commission aimerait savoir, dans tout ce que vous recommandez spécifiquement, est-ce que ça a été discuté, ces points-là, avec Hydro-Québec, parce qu'eux ont quand même prévu un épi pour protéger le niveau du lac, ou si c'est des choses avec un cheminement par rapport aux études, aux autres représentations, ça a été fait après?

850 **PAR M. MICHEL TRUDEL:**

Il y a des points qui ont été discutés avec Hydro-Québec et il y a d'autres points qui sont venus par la suite; entre autres avec les rencontres qu'on a eues avec les gens de la Fédération des pourvoyeurs.

855 En ce qui a trait, je vous dirais, les points qui ont été discutés entre autres, c'est en ce qui a trait à l'épi à l'exutoire du lac Duhamel, où est-ce qu'Hydro-Québec prévoyait mettre un épi ou un seuil pour maintenir le niveau actuel du lac.

860 Nous, on demande à ce que le niveau du lac soit ramené à son niveau original, avant le premier détournement qu'il y a eu sur la rivière Manouane. Notre crainte là-dessus demeure toujours au niveau de la frayère au kilomètre 62,5, où est-ce que le niveau va descendre. On prétend qu'en demandant à ce que le niveau soit haussé, on peut peut-être récupérer une partie de fraies qui vont être perdues là-dessus, par la hausse du niveau.

865 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors la hausse de niveau plus élevée que ce qui existe présentement?

870 **PAR M. MICHEL TRUDEL:**

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

875 De ce qui est proposé.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Oui.

880

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

885

Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Merci madame la Présidente. Merci messieurs.

890

Concernant votre présentation, disons on aimerait et on apprécierait certaines précisions. Vous dites qu'Hydro-Québec a sous-estimé les conséquences des installations sur l'habitat des poissons.

895

Pourriez-vous préciser l'espèce et où, s'il vous plaît?

PAR M. MICHEL TRUDEL:

En fait, on dit pas qu'il a sous-estimé mais on espère qu'il n'a pas sous-estimé.

900

Il faut comprendre que tout le document et toute l'interprétation qui a été faite a été faite par des néophytes; on n'est pas biologiste, je ne suis pas biologiste, mon confrère n'est pas biologiste, et il y a une partie des points techniques qui ont été soulevés grâce aux gens de la Fédération qui nous ont appuyés.

905

Mais à l'intérieur de tous les documents sur les études d'impact, on a soulevé plusieurs questions, on a eu des réponses à nos questions; certaines questions, les réponses étaient moins claires.

910

C'est pour ça qu'on demande entre autres, à l'intérieur du document, qu'il y ait quelqu'un de neutre qui puisse s'assurer des suivis, parce que nos craintes, nous, c'est strictement au niveau: est-ce que les impacts ont été évalués correctement.

915 La modélisation ou les données de base qui ont servi font référence à des travaux, des
projets réalisés, entre autres dans le nord ou ailleurs. Mais c'est pas le même milieu, c'est pas le
même secteur, c'est pas le même contexte.

920 Donc ce qu'on vous dit, c'est qu'on espère que ça a pas été sous-évalué. On a des craintes
là-dessus.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Parce que je vous cite ici, c'est que:

925 "Nous souhaitons qu'Hydro-Québec n'ait pas sous-estimé les conséquences des
installations, ainsi de suite."

930 Et puis aussi, je me réfère à votre document, concernant votre Fédération qui possède une
équipe multidisciplinaire.

Alors c'est pour ça que j'aimerais bien avoir et obtenir le maximum d'informations.

935 Dans votre présentation, vous présentez des doutes relatifs à l'incubateur, parce que vous
dites que le taux faible de survie des alevins nécessite des suivis, et puis en plus des mesures,
certaines mesures de suivi et aussi de réparation, éventuellement.

Est-ce que vous pouvez nous dire, d'après votre expérience et d'après le document, le taux
de succès de ce dispositif?

940 **PAR M. MICHEL TRUDEL:**

Je ne suis pas qualifié pour répondre. Mon confrère Jean-François, qui est biologiste,
pourrait peut-être apporter un éclaircissement à ce point.

945

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

950

Alors ce qu'Hydro-Québec présage d'utiliser comme substrat de fraie artificielle, comme
mesure d'atténuation, ce sont des bassins d'incubation à courant ascendant. Ces bassins-là sont
utilisés sous deux (2) formes.

955 Étant donné que ce sont des grillages, si on veut, ce sont des sites de fraie artificielle, ça
demande quand même un certain entretien et un certain suivi, suite à l'éclosion des oeufs. Alors

les bassins d'incubation à courant ascendant, avec déversoir automatique, font en sorte que lors de l'éclosion des oeufs, les alevins sont dispersés automatiquement dans le cours d'eau.

960 Et comme on a précisé dans le document, chez le saumon, en fait chez la ouananiche, il y a une compétition qui est très importante entre ces jeunes poissons là. Si la dispersion n'est pas faite adéquatement, c'est un travail qui est inutile; en fait, pas nécessairement inutile mais qui est altéré par la compétition entre les jeunes poissons.

965 Alors que si on utilise des bassins d'incubation à courant ascendant où les alevins sont dispersés dans les sites d'élevage si on veut, de façon manuelle et de façon coordonnée, le taux de survie est beaucoup plus élevé. Voilà!

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

970 Quand vous parlez de la ouananiche, est-ce que vous pouvez nous informer concernant l'espèce génétique?

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

975 Oui. En fait, la ouananiche, bon, il y a plusieurs débats qui sont faits sur ce sujet-là, mais la ouananiche n'est ni plus ni moins qu'un saumon atlantique, de genre et d'espèce salmosalar, sauf que c'est un poisson qui est prisonnier du continent, qui ne retourne pas à la mer.

980 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Si je me souviens bien, c'est qu'il y a une espèce de la Péribonka, une espèce spécialement localisée dans la Manouane.

985 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:**

En fait, c'est la même espèce sauf que ce sont des populations qui colonisent des milieux différents. Historiquement, je sais pas comment la répartition a pu être faite, mais le saumon atlantique comme la ouananiche est un poisson qui possède une capacité natatoire importante, qui est capable de franchir des obstacles de haut niveau, alors la répartition dans un réseau hydrographique comme celui de la rivière Manouane et de la rivière Péribonka, il y a de très fortes chances pour que la génétique soit semblable, je veux dire la lignée de saumon soit semblable.

990 Alors il y a pas véritablement deux (2) espèces, il n'y a pas deux (2) espèces différentes, c'est un terme bien relatif, mais ce sont deux (2) populations différentes, la population de la rivière Péribonka et la population de la rivière Manouane. Voilà!

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

1000 Différentes.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

1005 Comme des populations qui colonisent, des êtres humains qui colonisent deux (2) villages
ou deux (2) villes.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

1010 Est-ce que vous suggéreriez qu'Hydro puisse normalement préserver cette espèce unique
à la Manouane?

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

1015 En ce qui concerne la ouananiche, tout à fait, tout à fait.

1020 Comme on le précisait dans le mémoire, le saumon comme la ouananiche peut être pêché
dans différentes rivières de la Gaspésie ou dans le nord, sauf que c'est une espèce qui n'est pas
véritablement accessible à tous les gens. Les gens qui vivent en milieu urbain n'ont pas une
accessibilité très forte à cette espèce-là pour la pêche sportive; ils doivent souvent se déplacer plus
au nord et beaucoup plus à l'est du Québec pour pouvoir prélever ce type de poisson là.

1025 C'est un salmonidé qui possède un attrait formidable, je vous raconterai pas d'histoires de
pêche, mais c'est un poisson qui est quand même, qui présente un intérêt majeur pour la pêche
sportive, comparativement au doré jaune ou au doré noir, qui sont d'autres espèces qu'on trouve
dans la rivière Manouane mais qui sont pas, en fait, les espèces majeures que les clients de cette
pourvoirie, la pourvoirie du Lac Duhamel, désirent prendre.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

1030 Donc c'est une espèce qu'il faudrait protéger, comme vous le dites dans votre mémoire,
des perturbations.

Est-ce que vous pouvez nous préciser les différentes perturbations dont vous faites
allusion?

1035 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:**

1040 Oui. En fait, la plupart des salmonidés comme la ouananiche sont très sensibles à la
diminution d'oxygène dissout qui est dans l'eau; sont très sensibles aussi à la température qui est
aussi parallèle au taux d'oxygène dissout qu'on retrouve dans l'eau.

Bon, je n'ai pas d'expertise proprement dite à des travaux de dérivation de rivière comme
celle de la rivière Manouane, mais je sais pertinemment, par expérience et de par ma formation,
qu'une modification des paramètres physico-chimiques d'un milieu vient perturber en fait la survie
de ces salmonidés-là.

1045

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Dans quelles conditions on assiste à ce manque d'oxygène dissout et à cette perturbation physico-chimique, et des augmentations de température; pourriez-vous préciser?

1050

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

Oui. En fait, lorsque la température augmente, la quantité d'oxygène dissout dans l'eau diminue. À ce moment-là, les salmonidés comme la ouananiche qui doivent oxygéner leur sang n'ont pas la capacité de le faire puisque la quantité d'oxygène est diminuée dans l'eau.

1055

Et à ce moment-là, les échanges gazeux au niveau des branchies sont beaucoup moins importants. C'est le même principe, en fait, que si on vous fermait la bouche d'une certaine partie, la bouche ou le nez, selon l'endroit où vous respirez. C'est ça.

1060

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Si vous permettez, madame la Présidente, je voudrais, pour le bénéfice de la Commission, quels sont les facteurs qui influencent ces paramètres physico-chimiques, thermiques, et reliés aux différentes variations de ces paramètres?

1065

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

Bon, en fait, quand on fait varier des niveaux d'eau, la capacité d'absorption de la température de l'eau est affectée. Alors quand on réchauffe le substrat d'une rivière, lorsque le niveau d'eau est moindre, cette eau-là est beaucoup plus facile à réchauffer.

1070

Encore là, je vous répète, je suis pas nécessairement un expert dans cette matière-là, sauf que bon, plusieurs autres experts pourront vous le confirmer.

1075

Mais voilà, à ce moment-là, lorsque le soleil ou différents rayonnements viennent affecter la température du substrat, cette température-là est directement communiquée à l'eau, et tout le reste s'ensuit, augmentation de la température du substrat, augmentation de la température de l'eau, diminution du taux d'oxygène dissout et problèmes respiratoires au niveau des échanges gazeux chez les salmonidés dont la ouananiche.

1080

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Donc si je comprends bien, une réduction de débit, modulée bien sûr, pourrait entraîner ces conséquences?

1085

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

Je le crois, oui.

1090

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Oui. Est-ce que le trois mètres cubes-seconde (3 m³/s) pourrait pénaliser la survie de la ouananiche?

1095

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

Je crois, oui.

1100

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Merci. Merci, madame la Présidente, pour l'instant.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1105

Monsieur Dufour.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

1110

J'aimerais poser la question à monsieur Trudel, vous avez fait allusion, vous avez parlé des succès, des rendements de votre pourvoirie, quel est ce rendement, à votre avis?

C'est une pourvoirie qui a un rendement élevé, est-ce qu'il y a eu des fluctuations dans le passé?

1115

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Il y a eu des fluctuations, oui, dépendamment des années; c'est toujours relatif aux conditions de pêche. Lorsqu'on prend des années où le niveau du lac est bas, la température de l'eau augmente, les succès de pêche sont moindres aussi un peu.

1120

Par contre, je dois vous dire que bon an mal an, ça se maintient. Je veux dire au niveau des captures de ouananiche, ça se maintient. On parle aux alentours, entre cinquante (50) et soixante-quinze (75) ouananiches capturées au lac Duhamel.

1125

Par contre, on a vécu une diminution, je dirais une diminution au niveau des grosseurs des captures. C'est-à-dire je vous dirai pas drastique, la moyenne se maintient, sauf qu'antérieurement, si on recule de voilà peut-être huit (8) à dix (10) ans, on pouvait encore capturer des ouananiches de douze-treize-quatorze-quinze livres (12 lb-13 lb-14 lb-15 lb) et là, lorsqu'on prend des ouananiches de dix-onze livres (10 lb-11 lb), c'est les plus grosses qui se capturent, présentement.

1130

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Est-ce que ce serait à cause de la variation des niveaux d'eau, trop grande variation des niveaux d'eau?

1135

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Je pourrais pas vous dire. Je sais que sur une étude qu'on avait fait faire par le Groupe Shooner Environnement, il y a déjà quelques années, sur un plan de développement qu'on avait élaboré, on disait qu'un des facteurs limitants n'était pas la capacité des frayères sur le lac Duhamel mais peut-être des zones d'engraissement.

1140

On a vécu aussi plusieurs années de régime bas, c'est-à-dire où est-ce qu'on a vu le niveau du lac extrêmement bas, on parle des années de sécheresse qu'il y a eues durant les dernières années. Peut-être que c'est des facteurs qui ont influencé là-dessus.

1145

Mais une chose certaine, c'est qu'on a vécu quelques années où est-ce qu'il y avait beaucoup de niveaux bas sur le lac.

1150

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Je sais que vous êtes, à partir de votre mémoire, vous êtes très préoccupé par le suivi, on en a parlé tout à l'heure, vous avez une recommandation où vous dites que la pourvoirie pourrait être considérée comme un partenaire puisqu'elle pourrait fournir un large éventail.

1155

Est-ce que vous avez envisagé une entente avec le promoteur pour ce qui est du suivi?

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Non, on n'a pas envisagé d'entente telle quelle, mais on s'est dit, étant donné que c'est primordial pour nous, on veut être très proche si le projet se réalise, là-dessus, de tout ce qui va se faire comme suivi.

1160

C'est pour ça d'ailleurs qu'on demande d'avoir un suivi à plus long terme, parce qu'on ne croit pas d'avoir des mesures justes si on parle strictement d'un cycle de reproduction complet.

1165

On parle de cinq (5) ans, on prétend beaucoup plus huit (8) ans. Et même, on a mis huit (8) ans dans le mémoire, mais on pensait même aller à dix (10) ans, à un moment donné, pour être sûr que tout se passe comme il faut à l'intérieur du territoire.

1170

PAR LA PRÉSIDENTE:

Vous parlez qu'il y a des problèmes de navigation sur le lac, dans votre mémoire.

1175

Quels sont-ils d'abord, et est-ce que c'est récent, est-ce que ça va avec les baisses de niveau d'eau ou ça a toujours existé?

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1180 Bien, ça a toujours existé, je peux pas vous dire antérieurement, avant le premier détournement de la rivière, mais je dois vous dire que lorsqu'on prend les étés secs, on a des problèmes de navigabilité au niveau du lac, à certains endroits, à cause des lames de sable qui se sont créées entre les fosses.

1185 Et un autre secteur, c'est le secteur de la rivière aussi. Et notre crainte, nous, lorsqu'on parlait du seuil à l'exutoire du lac Duhamel, c'était qu'on ait des problèmes de navigabilité pour l'accessibilité aux installations de la pourvoirie.

1190 Parce qu'il faut comprendre que les clients arrivent chez nous, doivent faire un trajet en embarcation pour se rendre aux camps qui sont à la presqu'île entre la jonction des deux (2) rivières. Et lorsqu'on parlait d'un débit ou d'un niveau plus bas de quelque sept centimètres (7 cm), on se disait, bien là, si c'est sept centimètres (7 cm) de plus bas au kilomètre 61,5, réellement, on va avoir des problèmes, on pourra plus passer.

1195 On a déjà des problèmes de navigabilité lorsqu'on arrive en période d'étiage, au mois d'août. Ça passe, il y a pas de problème, on passe en embarcation, mais il faut faire attention parce qu'il y a certains endroits, on accroche avec les moteurs.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1200 C'est la même chose pour le quai, est-ce que vous entrevoyez des problèmes quand vous arrivez, par rapport à la baisse de niveau?

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1205 Oui, c'est là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1210 C'est là, c'est ça, au quai.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1215 Pas nécessairement au quai, parce que la lame d'eau va être encore suffisante, on le pense. Mais aussitôt qu'on dégage du bord du quai, dans le lit de la rivière, c'est là qu'on devrait avoir des problèmes, on pense avoir des problèmes, en tout cas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1220 Tout à l'heure, vous parliez qu'il y avait eu une période de sécheresse.

Est-ce que vous avez des années, est-ce que c'est cette année, l'an dernier, il y a cinq (5) ans? Pouvez-vous être plus précis.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1225

Cette année, je dois vous dire que je suis monté à la pourvoirie il y a deux (2) semaines, et le niveau du lac était réellement beaucoup plus bas qu'à la normale, si on parle d'un printemps normal. Mais il faut dire que le mois d'avril a été sec.

1230

L'an dernier, c'était pas si mal. C'est l'année d'avant, c'est ça, en 99, oui, 99 qu'on a eu des problèmes de niveau d'eau, parce qu'on avait eu un été très sec.

Et il y a eu quelques années avant, aussi. Je pourrais pas vous dire précisément, mais quelques années antérieures, aussi, qu'on a eu des problèmes de niveau d'eau.

1235

PAR LA PRÉSIDENTE:

Vous parliez tout à l'heure de données de pêche, que c'est maintenant onze livres (11 lb), douze livres (12 lb), et aussi vous avez dit que vous pourriez contribuer sur un comité de suivi, par vos connaissances.

1240

Est-ce que vous avez des données écrites, des données de pêche que vous pourriez fournir à la Commission?

1245

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Oui, on peut vous fournir les données de pêche; en fait, elles sont disponibles d'ailleurs à la FAPAQ, sur tous les rapports annuels qu'on doit fournir, avec les résultats de captures. Mais on peut vous les fournir.

1250

PAR LA PRÉSIDENTE:

Oui, on apprécierait, s'il vous plaît.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1255

Est-ce que vous voulez avoir les données de captures pour chacune des espèces? On a cumulé peut-être pas toutes les espèces, mais on a un bon cumul de chacune des espèces.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1260

Oui, s'il vous plaît.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1265 Tant la ouananiche que le doré, que le corégone, que le grand brochet.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Oui, s'il vous plaît.

1270

PAR M. MICHEL TRUDEL:

On en prend note.

1275

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

1280

Merci madame la Présidente.

Vous parlez des conséquences de la variation, des paramètres hydrologiques. À part des débits et les niveaux d'eau, quels sont ces paramètres et pourriez-vous les préciser et leurs conséquences, s'il vous plaît.

1285

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

Je comprends que la question s'adresse à moi. Je pourrais vous dire que le niveau d'eau dans les fosses dans lesquelles vivent, s'alimentent et se reproduisent à l'occasion les poissons sera plus bas, et pour les mêmes raisons que je vous ai expliquées tout à l'heure, la reproduction du poisson risque d'être affectée.

1290

C'est ce que j'entends, c'est ce que nous entendons par modification des paramètres hydrologiques.

1295

Bien entendu, ça inclut aussi le débit, la vitesse du courant qui est, par conséquent, vecteur d'oxygénation de l'eau; débit des chutes qui oxygènent l'eau aussi.

C'est tous ces facteurs-là que nous nommons facteurs hydrologiques.

1300

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Pourriez-vous nous donner plus de précisions en relation avec le régime hydrologique et le régime biologique de la ouananiche, nous esquisser un schéma dans la section transversale, s'il vous plaît.

1305

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

1310 Je crois pas comprendre bien votre question, dans la section transversale. Pouvez-vous définir?

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

1315 C'est-à-dire la section de la rivière de la rive gauche à la rive droite.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

D'accord.

1320 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Et en relation avec les profondeurs d'eau, et ces profondeurs d'eau en relation avec le régime hydrologique et le régime biologique de la ouananiche dont vous nous avez parlé tantôt; ça va, c'est clair?

1325 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:**

Oui, oui.

1330 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Merci.

1335 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:**

1340 Alors vue sur un plan transversal, je pourrais vous dire que la rivière Manouane, sans nécessairement bien la connaître dans ce secteur-là, n'a pas nécessairement la même profondeur, le lit n'a pas la même forme, le substrat n'est pas de la même nature; à certains endroits, la granulométrie est différente, on peut avoir du gravier tandis qu'à d'autres endroits, on peut être directement sur de la roche.

1345 Dépendamment de ces facteurs-là, si le niveau d'eau de la rivière Manouane diminue à cause d'une coupure du débit en amont, le niveau d'eau dans la rivière risque de diminuer, la température de l'eau risque d'augmenter, et comme je vous expliquais tout à l'heure, le taux d'oxygénation varie en fonction de la température.

1350 La ouananiche est un salmonidé qui a besoin de beaucoup d'oxygène par rapport aux autres espèces qui peuvent se contenter de secteurs à taux d'oxygénation plus réduit. La diminution du niveau de l'eau peut affecter également des sites de fraie, comme on en a discuté dans le mémoire.

1355 La ouananiche utilise un gravier qui est fin, bon, peut-être la grosseur d'un pois, mais c'est très variable aussi, sauf que si jamais le niveau d'eau diminue dans la rivière, il risque d'y avoir des sites de fraie qui sont en bordure de la rivière qui vont être découverts et l'exondation des sites de fraie va faire en sorte que la ouananiche ne pourra plus nécessairement frayer et les surfaces qui baignent dans l'eau vont être réduites.

1360 Par conséquent, le potentiel, la capacité de fraie de la ouananiche va être affectée. Et bon, malheureusement, le rendement va être inférieur.

Est-ce que ça répond bien à votre question?

1365 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Oui.

1370 La deuxième chose, pour compenser disons cette perte, je pense, si j'ai bien compris le rapport d'Hydro-Québec, ils voudraient introduire le doré. Et en relation avec les différentes perturbations, en particulier le problème des matières en suspension, réduction de débit, paraît-il, vous êtes pas chaud à encourager l'introduction ou le développement du doré.

Est-ce que vous pouvez nous éclaircir?

1375

PAR M. JEAN-FRANÇOIS DUMONT:

Oui, tout à fait.

1380 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Merci.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1385

C'est pas qu'on n'est pas chaud au développement du doré, le doré est déjà présent dans le territoire. Mais on ne veut pas que les mesures d'atténuation se fassent au détriment de la ouananiche.

1390 C'est-à-dire que pour nous, l'espèce principale à conserver, ça demeure la ouananiche. Même si on nous dit qu'on va améliorer les conditions du doré, pour nous, on ne veut pas que ça se fasse au détriment des conditions de la ouananiche.

Préserver le capital de ouananiche qui est là, c'est la priorité, la priorité.

1395

Donc c'est pas nécessairement non plus l'espèce, le doré n'est pas l'espèce sur laquelle est basée tant la commercialisation de la pourvoirie que les aspects attrait touristiques, à ce niveau-là. C'est la ouananiche qui est l'emblème de la pourvoirie, c'est le poisson qui est recherché lorsque les clients viennent chez nous.

1400

Oui, il y a de la diversité, c'est un des facteurs qui fait l'attrait de la pourvoirie, d'avoir la possibilité de capturer cinq (5) espèces différentes, mais en premier lieu, les gens achètent chez nous pour la ouananiche, et non pas pour le doré.

1405 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Merci.

1410

Concernant le lac Duhamel, si je me trompe pas, vous avez dans votre pourvoirie une station de mesure?

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1415

Oui, il y a une station. Bien, c'est pas à nous, mais il y a une station de mesure.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Du ministère.

1420

PAR M. MICHEL TRUDEL:

À l'exutoire du lac Duhamel, oui. Ministère de l'Environnement qui a ça.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

1425

Est-ce que vous suivez, est-ce que vous avez une idée de la chronologie des séries, depuis quand, au moins avant cinq (5) ans?

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1430

Je le sais pas, je peux pas répondre, je le sais réellement pas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1435

Monsieur Dufour.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

J'aimerais, juste sur la ouananiche encore, puisque c'est le trophée comme on dit, l'avez-vous étudiée, avez-vous fait une étude spécifique sur les populations, la population, parce qu'elle

1440 est quand même assez rare, la quantité de ouananiche dans la Péribonka et la Manouane, c'est une population assez rare, mais est-ce que vous avez fait une étude spécifique?

Et est-ce que vous avez fait aussi des interventions pour favoriser le renouvellement de cette espèce?

1445

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Bien, des études spécifiques, non, telles quelles, à part le mandat qu'on avait donné à Shooner Environnement, lors du plan de développement; ils avaient, eux autres, fait la caractérisation à partir de l'étude de cartes surtout, au niveau des sites de fraie, zones d'engraissement, les potentiels.

1450

Par contre, au niveau d'interventions dans le milieu, ça je peux vous dire qu'on en a fait beaucoup. C'est-à-dire qu'il y a eu des travaux qui ont été confiés, il y a déjà quelques années, pour des travaux d'aménagement.

1455

On a fait de l'ensemencement de smolts qu'on appelle, de jeunes tacons, on en a ensemencé, je dois vous dire, sans vous induire en erreur, on a au moins mis un cent mille (100 000) ouananiches dans le territoire, quatre-vingt-dix mille (90 000) ouananiches sûrement dans le territoire, au cours des années.

1460

On pourrait valider ces chiffres, parce qu'on a tout acheté ça du Centre écologique de Saint-Félicien, mais je sais qu'une année entre autres, on en a mis trente mille (30 000) dans la rivière Manouane.

1465

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Est-ce que ce serait possible d'avoir les chiffres?

1470

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Oui, oui, les chiffres, on peut vérifier avec les achats qu'on a faits avec le Centre écologique, pour vous dire combien d'ensemencements on a faits au cours des années. Mais on en a fait beaucoup.

1475

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Merci beaucoup.

1480

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Berraja.

1485 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Merci beaucoup, madame la Présidente.

1490 Une dernière question. C'est concernant votre expertise, parce que vous la proposez à Hydro-Québec pour les mesures de suivi, et aussi votre connaissance du terrain, d'après vous, quel débit minimum réservé vous proposez pour la ouananiche et pour la navigation, vous leur proposez?

1495 **PAR M. MICHEL TRUDEL:**

Si j'étais capable de vous donner la réponse juste, je vous la donnerais. C'est sûr que pour nous, lorsqu'on parle de trois mètres cubes-seconde (3 m³/s), ça nous semble, en tout cas je suis pas un expert, ça nous semble peu.

1500 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Vous connaissez le terrain.

1505 **PAR M. MICHEL TRUDEL:**

Pardon?

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

1510 C'est le terrain qui commande, vous connaissez le terrain.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1515 On connaît le terrain, mais je suis pas capable d'imaginer, lorsque vous me parlez de trois mètres cubes-seconde (3 m³/s), est-ce que vous êtes capable de vous imaginer ce que ça représente comme volume d'eau qui va passer. J'ai de la misère à faire le parallèle là-dessus.

1520 Et le trois mètres cubes-seconde (3 m³/s), et à l'autre bout, où est-ce qu'ils vont faire la coupure, alors ça représente combien lorsque ça va être arrivé à la hauteur du lac Duhamel ou disons à la hauteur de la rivière sur notre territoire. Je ne suis pas capable d'imaginer ce que ça va représenter comme rivière.

1525 Malheureusement, je voudrais, j'aimerais beaucoup avoir la réponse, beaucoup. Mais je vous dis, trois mètres cubes-seconde (3 m³/s), ça nous semble peu. Mais comme je vous dis, c'est à la coupure, qu'est-ce que ça représente à la hauteur du lac Duhamel, à la hauteur de la rivière Manouane.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Autrement dit, le débit, les hauteurs d'eau vont diminuer de quarante pour cent (40 %).

1530

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Bien, c'est ce qu'on nous dit, oui.

1535

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

C'est ce qui est présenté.

Alors vous avez pas une idée sur ce qui pourrait être vivable?

1540

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Sur quarante pour cent (40 %), je dirais à la hauteur de la rivière où c'est qu'est la frayère, c'est sûr que la rivière va rapetisser de beaucoup et le niveau va baisser.

1545

Mais l'effet réel, de visualiser combien ça va rapetisser et combien le niveau va baisser, je suis pas capable de le voir. Malheureusement, je suis pas capable de le voir.

Mais je suis convaincu que ça va rapetisser de pas mal.

1550

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Merci beaucoup.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1555

Oui, monsieur Dufour.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

1560

Madame la Présidente, juste là-dessus, est-ce que pour vous, les affluents dans cette zone, à partir de la coupure, vont apporter quand même suffisamment? Parce qu'on l'a bien dit dans l'étude d'impact, ça va augmenter évidemment le débit de la rivière.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1565

Sur le secteur de la rivière que je connais, c'est le secteur qui est à l'intérieur de la pourvoirie, donc c'est pas un secteur qui est long, si on parle en amont du lac.

1570

Je sais qu'il y a des tributaires, des petits tributaires, entre autres la décharge du lac Polonais et il y en a une autre un petit peu plus en amont, mais qu'est-ce que ça va amener, qu'est-

ce que ça amène comme apport présentement versus le débit actuel, je suis pas capable de vous le dire.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

1575

D'accord, merci.

PAR M. MICHEL TRUDEL:

1580

Ce ne sont pas de gros tributaires, je peux vous dire que ce ne sont pas des gros tributaires.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

1585

D'accord, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1590

Vous parlez dans votre mémoire qu'il y a des tributaires qui vont devenir inaccessibles, à cause de cette dérivation. Vous dites que c'est pas des gros tributaires mais vous, vous les connaissez tous.

Est-ce que vous pourriez nous faire une liste, il y a probablement des ruisseaux, il y a...

1595

PAR M. MICHEL TRUDEL:

Il y a quelques ruisseaux. On pourrait plutôt vous les identifier sur le secteur de la pourvoirie, sur une carte, ce serait peut-être plus facile.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1600

Oui, d'accord. Oui, on apprécierait, s'il vous plaît. Merci.

Alors merci beaucoup de votre participation.

1605

Nous allons prendre une courte pause de dix (10) minutes. Alors on revient à neuf heures (9 h).

1610

—————
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES
—————

**REPRISE DE LA SÉANCE
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE**

1615

PAR LA PRÉSIDENTE:

1620

Alors nous allons reprendre avec les représentants de la municipalité de Lamarche, s'il vous plaît.

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1625

Alors bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

Mon nom est Cécile Duchesne, je suis conseillère municipale de Lamarche. Et je suis accompagnée par monsieur Germain Morel, le maire de la municipalité.

PAR M. GERMAIN MOREL:

1630

Bonsoir madame la Présidente, bonsoir messieurs les Commissaires.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1635

Bonsoir monsieur Morel.

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1640

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, fin du deuxième paragraphe.

La scierie donc a généré de nombreuses retombées positives dans le domaine municipal, commercial, institutionnel et communautaire.

1645

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, fin du troisième paragraphe.

1650

Qui est actuellement de trois cent quatre-vingt mille dollars (380 000 \$).

LECTURE DU MÉMOIRE.

1655

Page 9, fin du premier paragraphe, "Villégiature estivale".

Donc au cours des sept (7) dernières années, cinq (5) nouveaux secteurs de villégiature ont été ouverts pour une centaine de terrains.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1660

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci madame Duchesne.

1665

Vous parlez de deux (2) associations, l'Association de développement touristique de la rivière Péribonka et la Coopérative de solidarité de la Péribonka.

Avez-vous de l'information qu'on pourrait avoir sur ces deux (2) organismes, s'il vous plaît?

1670

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1675

L'information complémentaire que je peux apporter, c'est qu'elles ont été fondées donc 97-98 parlant de la première. Maintenant, il y a eu énormément de démarches et de rencontres avec tous les intervenants du milieu, mais c'est une association qui était issue vraiment du milieu, et en 99, au moment où l'Association a fait appel ou demandait l'appui des MRC, à ce moment-là les MRC ont décidé de procéder à une étude d'opportunité, ils ont donc commandé une firme d'urbanisme.

1680

Et c'est au moment de cette étude-là, il s'est quand même passé plusieurs mois, et l'Association de développement touristique a cessé disons de se réunir, et c'est pourquoi je mentionne je pense ailleurs, en tout cas, que les organismes sont en réflexion.

1685

La Coopérative de solidarité, pour sa part, a été formée en 99, vers la fin de 99, et la Coopérative cherchait surtout à mettre à profit l'expertise, l'expérience, le vécu des draveurs, une soixantaine de draveurs qui ont été mis à pied bien sûr suite à l'arrêt du flottage du bois.

Et donc, c'était dans la perspective de pouvoir réunir à la fois le palier des travailleurs, des appuis du milieu, que la Coopérative de solidarité a été fondée.

1690

Maintenant, là comme dans le cas de l'Association de développement touristique de la Péribonka, cet organisme-là aussi, disons qu'à l'heure actuelle il végète.

Alors c'est pourquoi on peut dire qu'ils ne sont pas présents dans le cas des audiences publiques sur le projet de dérivation de la Manouane.

1695

Cependant, monsieur Gilles Guay, qui était le président, il ne l'est plus, qui était le président de l'Association de développement touristique, était assis à la table régionale de concertation, il était présent, il a également je pense fait valoir les intérêts de tout le secteur de la Péribonka, des municipalités limitrophes.

1700

PAR LA PRÉSIDENTE:

Et pour l'Association, vous parliez d'une étude, est-ce que c'est possible d'avoir cette étude-là, qu'est-ce qui était conclu finalement par rapport au développement touristique dans la région?

1705 **PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:**

D'accord. Nous avons une copie de l'étude d'opportunité, nous pouvons...

PAR LA PRÉSIDENTE:

1710

La déposer, d'accord, merci. Oui, on apprécierait.

Monsieur Dufour.

1715 **PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:**

Oui, madame la Présidente, merci.

1720 Une question pour madame Duchesne, vous avez mentionné que vous avez deux cents (200) estivants, à peu près, dans la municipalité?

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1725

Oui, peut-être davantage autour de trois cents (300), là.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

1730

J'aimerais savoir, ces deux cents (200) estivants, évidemment, constituent, apportent quand même un peu à l'économie de Lamarche, c'est quand même important, mais quels sont les emplois véritablement créés, présentement, dans l'industrie récréotouristique, à Lamarche, des emplois permanents?

Est-ce qu'il y a des emplois permanents?

1735 **PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:**

1740

Au niveau de l'industrie récréotouristique, j'aimerais laisser à notre ami, David Tardif, qui représente le Centre Plein Air et qui est vraiment impliqué, j'aimerais lui laisser l'opportunité de répondre à cette question-là.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

1745

Lorsqu'il présentera son mémoire.

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

Parce que c'est là que les emplois actuels sont concentrés.

1750

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

D'accord.

1755

Une question peut-être, vous faites mention à deux (2) reprises au balisage de la Péribonka, vous allez le faire quand même, peu importe ce qui arrive, vous voulez le faire quand même le balisage?

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1760

C'est-à-dire que le balisage de la Péribonka, justement, faisait partie des priorités de l'Association de développement touristique, et il est évident qu'il est encore sur la table, le projet de balisage.

1765

Cependant, ce n'est pas une municipalité qui peut baliser une rivière, étant donné qu'il y a plusieurs gestionnaires du territoire. Donc il faut vraiment que ce soit une volonté commune.

1770

Mais on sait, et on l'a même entendu pendant la première partie des audiences, qu'il y a un secteur névralgique dans la Péribonka, entre le kilomètre 95 notamment et l'embouchure de la Manouane, au kilomètre 150.

1775

Il y a des hauts-fonds, et c'est pourquoi, à moins d'être un expert, le balisage viendrait grandement aider la navigation à l'heure actuelle, et à plus forte raison, bien sûr, s'il y a une baisse de niveau d'eau, ne serait-ce que de dix centimètres (10 cm), ce dont nous ne sommes pas encore certains, ce sera à voir, si ce sera uniquement dix centimètres (10 cm) ou plus.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

1780

Si vous me permettez, madame la Présidente, peut-être j'aimerais revenir à votre dernière recommandation, en ce qui a trait à la rencontre que vous souhaitez avec le promoteur, pour faire part de vos intérêts.

Comment vous voyez cette démarche?

1785

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

J'imagine que de la même façon que le promoteur s'est assis avec les MRC et les bandes autochtones, il y a certainement moyen de s'asseoir aussi avec nous, pour voir dans un premier

1790 temps, comme nous l'avons d'ailleurs mentionné ailleurs, s'assurer que les mesures d'atténuation, si le projet a lieu, s'assurer que les mesures d'atténuation seront conformes aux besoins, en termes de niveau d'eau, de débit, de vitesse et également le suivi à exercer, les correctifs.

1795 Et si ça ne fonctionne pas, alors il y a certainement lieu de s'asseoir avec nous, parce qu'il va falloir nous réorienter, là.

On ne peut pas dire autre chose que ça, il faudra nous réorienter vers autre chose.

1800 On parle d'économie diversifiée, on essaie autant que possible de diversifier, faire autre chose que de l'exploitation forestière, alors si les ponts nous sont coupés par ailleurs, il faudra que quelqu'un nous aide, il faudra qu'on soit compensé d'une façon ou de l'autre. On n'a pas investi tout cet argent-là pour rien!

1805 Et ça peut paraître insignifiant, mais pour nous c'est beaucoup. Vous avez vu tout à l'heure qu'on administre un budget de trois cent quatre-vingt mille dollars (380 000 \$).

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Merci, madame Duchesne.

1810

PAR LA PRÉSIDENTE:

Moi, je voudrais avoir quelques précisions, vous parlez, bon, il y a un bassin de population qui sont des estivants, ces gens-là viennent de quel endroit principalement?

1815

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1820 La plupart des estivants proviennent de la région d'Alma, de Chicoutimi, de Jonquière. On dit, propriétaires de chalet, là. Je pense, c'est à peu près, c'est ça, de la région du Lac-Saint-Jean mais également du Saguenay.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

1825

Vous parlez dans votre développement, vous avez investi cent quatre-vingt-cinq mille dollars (185 000 \$); que vous avez encore une somme je pense de trente mille dollars (30 000 \$) pour faire d'autres installations.

1830 Vous en êtes rendus où avec ce projet-là? Est-ce que là, vous avez arrêté vos investissements ou vous avez déjà commencé, parce que l'été est commencé, là.

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1835 L'été est commencé. Ce qui manque au terrain de camping municipal, ce sont des infrastructures, le bloc sanitaire qu'on appelle. Puisque c'est un camping sans service individuel, il faut prévoir donc un bloc sanitaire, buanderie, douches, etc. Et c'est là où nous en sommes.

1840 Nous devons débiter cet été. Cependant, d'une année à l'autre, c'est toujours le budget qui nous restreint dans nos désirs de développer au plus vite. Alors c'est encore à être complété.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1845 Ce terrain de camping là, les gens qui viennent là vont pas nécessairement utiliser la Manouane; c'est des gens qui font des activités sur le lac, principalement?

Est-ce que vous pourriez préciser un petit peu les activités que les gens font sur le terrain de camping?

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1850 C'est que le camping en soi, c'est simplement une station parce qu'en fait, ce qui intéresse les gens, c'est justement la navigation sur la Péribonka et ses tributaires; les chutes, elles sont nombreuses, un peu partout. Et la Manouane également, la pêche.

1855 Alors c'est pour ça que les gens, finalement, viennent chez nous, qui sont intéressés, c'est à cause de ces plans d'eau là et des activités qu'on y pratique.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1860 D'accord.

1865 Quand vous parliez tout à l'heure que vous aimeriez être participants au suivi, je pense qu'il y a d'autres mémoires aussi qui en parlent, hier soir nous avons eu aussi de la part des Autochtones des propositions par rapport au suivi, alors on se demandait si vous voyez d'un bon oeil, finalement, la formation d'un comité, parce que je pense que vous allez être plusieurs.

Je sais pas si vous avez apporté une réflexion déjà sur ça, comment vous allez vous organiser?

1870

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

Si je comprends bien votre question, au niveau de la représentativité?

1875

PAR LA PRÉSIDENTE:

Oui, de la représentativité, et puis qu'est-ce que vous aimeriez voir aussi, au niveau des activités de ce suivi.

1880

Parce que vous pouvez avoir un comité qui va simplement être informé, je sais pas si vous avez eu la chance d'en discuter, jusqu'où vous le voyez ce comité-là, s'il existait.

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

1885

Nous n'avons pas encore eu l'opportunité d'en discuter, sauf que nous voulons être tenus, être informés à mesure, et pouvoir apporter également nos commentaires, bien sûr, sur le vécu après l'aménagement des ouvrages, s'il y a lieu.

1890

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

Alors merci monsieur le Maire, merci madame Duchesne, de votre participation.

1895

LES PROTECTEURS DU NORD

1900

PAR LA PRÉSIDENTE:

Nous allons inviter maintenant les représentants de l'organisme Les Protecteurs du Nord, s'il vous plaît.

1905

PAR M. MARTIAL FORTIN:

Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires. Mon nom est Martial Fortin, je suis membre des Protecteurs du Nord.

1910

PAR M. SERGE TREMBLAY:

Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires. Moi, mon nom, c'est Serge Tremblay, je suis représentant des Protecteurs du Nord aussi.

1915

PAR M. MARTIAL FORTIN:

Donc si vous permettez, madame la Présidente, je vais faire la lecture de notre court mémoire, et Serge suivra avec quelques acétates pour expliquer notre mémoire.

1920

PAR LA PRÉSIDENTE:

Allez-y.

PAR M. MARTIAL FORTIN:

1925

LECTURE DU MÉMOIRE.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1930

Merci monsieur Fortin.

Alors on a quelques points à clarifier. Dans le paragraphe où vous dites, vous parlez de la rivière Blanche.

1935

PAR M. MARTIAL FORTIN:

Oui, c'est le principal affluent du lac Tchitogama.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1940

D'accord. Et il y aurait, à cet endroit-là, une source de reproduction de la ouananiche?

PAR M. MARTIAL FORTIN:

1945

En fait, la granulométrie ne permet pas la reproduction de la ouananiche, sauf qu'on pourrait y installer des boîtes d'incubation.

Alors nous, finalement, étant donné qu'on est un OSBL et qu'on n'a pas des moyens financiers très élevés, ça nous a découragés.

1950

C'est que l'étude de monsieur Parais disait ça, sauf qu'on s'est découragé, on a décidé, étant donné que notre mission était quand même de mousser l'attrait de la pêche dans le lac, on a décidé de se tourner vers le touladi qui représente quand même un attrait pour les pêcheurs.

1955

PAR LA PRÉSIDENTE:

1960

Et vous aviez déjà essayé une première fois, mais là vous revenez à nouveau avec cette proposition-là?

PAR M. MARTIAL FORTIN:

1965

Oui, c'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Ça en est rendu où, est-ce que vous avez encore eu un refus?

1970

PAR M. MARTIAL FORTIN:

Non. Là, finalement, c'est à l'étude présentement avec des biologistes pour le touladi; c'est à l'étude dans le lac Tchitogama pour le touladi présentement, parce qu'il y a quand même marnage dans le lac Tchitogama. Les frayères sont quand même, on pense que les oeufs sont mis à nu le printemps, quand ils baissent le niveau de l'eau.

1975

Je pense que Serge en sait un petit peu plus.

1980

PAR M. SERGE TREMBLAY:

Oui, présentement, sur ce projet du touladi, l'année passée on a eu l'assistance d'un biologiste, d'un monsieur biologiste. Et après ça, l'année passée, les plongeurs ont venu faire une première vérification si ce serait possible d'avoir des frayères, et s'il y en avait encore des places, des endroits où ce serait à propos pour des frayères faites artificiellement, si vous voulez, trouver des genres de sol pour le touladi.

1985

Ça prend une frayère avec des petites roches, et puis pas trop de limon là-dessus. La baisse de l'eau fait que ça détruit ces frayères-là. Et là, ils ont réussi à en trouver, il y aurait deux (2) sites potentiels.

1990

Ça fait que là, on est rendu à ce stade-là, ils nous ont trouvé deux (2) sites potentiels.

PAR M. MARTIAL FORTIN:

Qui sont pas mis à nu, là.

1995

PAR M. SERGE TREMBLAY:

Qui sont pas mis à nu quand l'Alcan baisse l'eau de la rivière Péribonka et du lac Tchitogama.

2000

Là, on est rendu là, présentement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Dufour.

2005

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

2010 Oui, j'aimerais savoir combien de membres votre Association compte actuellement?

PAR M. SERGE TREMBLAY:

2015 Notre Association, présentement, nous, ce que nous faisons dans notre Association, c'est quand on fait des concours de pêche, on prend les inscriptions sur place. Présentement, l'organisme est seulement qu'un comité pour entretenir, Les Protecteurs du Nord, on est un comité.

PAR M. MARTIAL FORTIN:

2020 On est huit (8) membres.

PAR M. SERGE TREMBLAY:

2025 On est huit (8) membres, on est huit (8) organismes.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

De Lamarche?

2030 **PAR M. MARTIAL FORTIN:**

Oui, de Lamarche.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

2035 D'accord, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2040 Si on comprend bien votre mémoire, vous dites que la ouananiche se reproduit dans la Manouane; celle que vous avez dans le lac se reproduit dans la Manouane?

2045 **PAR M. MARTIAL FORTIN:**

Oui, on pense que celle qui reste dans le lac Tchitogama présentement vient seulement que de la Manouane.

2050 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Parce que tout à l'heure, on disait qu'il y avait probablement deux (2) populations, celle de la Péribonka et celle de la Manouane. Alors j'aimerais savoir exactement qu'est-ce qu'il en est.

2055 **PAR M. MARTIAL FORTIN:**

En fait, elle vient de la Manouane dans la Péribonka et puis chez nous, parce que l'embouchure est quand même large, de la rivière Péribonka. Ça fait que ça communique, les poissons viennent dans notre lac.

2060

Mais la reproduction, dans le rapport de monsieur Parais, son rapport de stage, il signifie que fort probablement que la ouananiche qu'on a vient de la Manouane.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2065

Il y a pas de frayères dans votre lac?

PAR M. MARTIAL FORTIN:

2070

Non. Ce serait à organiser.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2075

Alors votre crainte, c'est que s'il y a des conséquences du projet dans la Manouane, vous perdez votre ouananiche.

PAR M. MARTIAL FORTIN:

2080

C'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

2085

Alors on vous remercie.

PAR M. SERGE TREMBLAY:

2090

Excusez, madame la Présidente, moi j'aurais mes acétates à vous présenter.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2095

Ah oui, c'est vrai, j'oubliais! Je m'excuse, allez-y!

PAR M. SERGE TREMBLAY:

2100

Notre présentation des acétates a trois (3) buts: de démontrer la situation géographique, la transformation de la rivière et du lac depuis les soixante-dix (70) dernières années et l'utilisation que les gens du milieu en font.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2105

On vous écoute.

PAR M. SERGE TREMBLAY:

Excusez des fois si je me trompe, je suis pas tellement familier avec ça.

2110

PAR LA PRÉSIDENTE:

Prenez tout votre temps.

2115

PAR M. SERGE TREMBLAY:

Bon, madame la Présidente, Notre-Dame-du-Rosaire est ici. Là, c'est un petit peu dur pour vous situer le lac Tchitogama, mais regardez, le lac Tchitogama devrait être ici, la Péribonka est en montant.

2120

Alma est ici, ça fait que c'est pas tellement loin des grands centres. Monter à Notre-Dame-du-Rosaire, c'est à peu près, je vas vous le dire en milles parce qu'en kilométrage, je suis un petit moins familier, ça donne à peu près vingt milles (20 mi).

2125

Et puis partir de ces centres-là, ça donne à peu près vingt milles (20 mi), tu peux avoir un beau potentiel de pêche et de randonnée sur l'eau.

Ça fait que nous autres, ça, c'est notre circuit où les gens du milieu font la pêche et la pratiquent sur l'eau.

2130

En 84, nous avons rencontré la ZEC La Boiteuse, parce qu'eux autres, dans ces années-là, ils voulaient agrandir leur territoire pour venir accoter le bord de la Péribonka. Ça fait qu'on a eu une rencontre avec eux autres, à Jonquière, avec les gens du ministère et le président de la ZEC, monsieur Gagnon, et Paul Labrie, secrétaire-trésorier, et on a eu une très bonne entente parce que les messieurs du ZEC nous ont certifié qu'ils n'agrandiraient pas leur territoire.

2135

Ça fait que nous autres, à partir de cet instant-là, on est très heureux de pouvoir circuler encore sur un territoire libre qui monte jusqu'aux fourches Manouane.

Je vais passer à mon deuxième acétate.

2140

PAR LA PRÉSIDENTE:

Excusez, pourriez-vous remettre l'acétate et nous indiquer où est la rivière Blanche sur ça; est-ce qu'elle est là?

2145

PAR M. SERGE TREMBLAY:

Vous la voyez pas, mais la rivière Blanche, elle serait dans ce coin-ci, au bout du lac Tchitogama.

2150

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord, merci.

2155

PAR M. SERGE TREMBLAY:

Ça, madame la Présidente, c'est les premières randonnées qui se faisaient, au tout début de Lamarche, dans les années trente à quarante.

2160

Sur ces photographies, les premiers guides qui guidaient autrement dit, on peut dire, les Québécois ou ceux qui étaient plus ou moins accoutumés à ces randonnées, il y avait les Autochtones. Ça ici, ça en est un. Et là, tu en as un aussi. C'est des groupes de pêcheurs qui faisaient des randonnées sur le lac Tchitogama et la rivière Péribonka.

2165

Et là, vous avez du poisson. Il y a de la ouananiche et il y a du touladi, dans ce secteur.

Est-ce que je peux changer? Oui, merci.

2170

Ça, sur cette photo-là, madame la Présidente, ce que j'aime vous faire vraiment valoir, c'est les berges avant qu'il y ait une levée d'eau dans ce circuit du lac Tchitogama et la rivière Péribonka; autrement dit, avant que les implantations des barrages soient en fonction.

2175

Ça ici, madame la Présidente, c'est encore une excursion de pêche mais ça, c'est dans les années soixante-dix. Ça, c'est un Américain, c'est un groupe d'Américains, que les gens de la place, autrement dit dans les années soixante-dix, c'est nos gens de notre place qui, autrement dit, ont pris la relève des guides autochtones. C'est les randonnées de pêche sur la Péribonka et le lac Tchitogama, elles étaient effectuées par nos gens du milieu. Merci.

2180

Cet article, madame la Présidente, provient du Journal du Lac-Saint-Jean le 29 mai 1974, et nous démontre la capture d'une ouananiche de plus de vingt livres et quart (20 ¼ lb). Il est mentionné qu'une autre personne de la place, aussi, a capturé une ouananiche de douze livres et huit onces (12 lb 8 on). En conclusion, on nous précise que la pêche y est très bonne, que les poissons capturés le plus souvent sont le brochet, le doré, la ouananiche et plusieurs touladis qui ont été capturés dans le lac et à l'embouchure de la Manouane.

2185

Et puis ça, c'est l'année 74. Après la capture de la ouananiche, les biologistes ont vraiment été surpris d'une pareille capture. Ça fait qu'après que la madame l'ait fait empailler, parce qu'elle l'a gardée comme trophée, les biologistes s'y sont intéressés, ils sont allés la rencontrer et ils ont pris des prélèvements dessus, et c'est là qu'ils ont décollé l'opération de la ouananiche 74.

2190

Ils ont fait des prélèvements et ils ont venu faire des randonnées sur le lac Tchitogama, et ils ont venu vérifier quelles sortes de petits poissons qui nourrissaient la ouananiche; et apparemment que c'était très abondant, et c'est ça qui faisait qu'il y avait de telles grosseurs dans le lac.

2195

Madame la Présidente, c'est lors de l'un de nos concours, en 78. Ça a été une capture de douze livres et dix onces (12 lb 10 on); c'est les concours qu'on fait.

2200

C'est sûr que là, on en poigne encore de la ouananiche, mais l'année passée, même cette année, dernièrement, il s'en est pris encore de huit livres (8 lb). Ça fait que c'est les concours qu'on exerce sur le lac et la rivière Péribonka.

2205

Quand on exerce des concours de même, bien, les personnes peuvent pêcher tout le long de la rivière, à aller virer jusqu'aux fourches Manouane et tant qu'ils peuvent monter.

2210

Ça, madame la Présidente, ça c'est pour vous montrer encore une excursion de pêche. Ce que vous voyez en haut, la photo, c'est à la sortie de la Manouane, vous avez les bancs de sable. Ça, c'est encore une ouananiche, c'est justement un qui a été pris ça fait je pense quinze (15) jours, ça a été pris voilà une quinzaine de jours, sur le lac Tchitogama.

2215

Ça, madame la Présidente, c'est un extrait qui a été sorti du livre de Fabrice Parais, Biologie de la ouananiche. Cet extrait du rapport de Fabrice: "Problématique de la ouananiche au lac Tchitogama".

2220

Ça, madame la Présidente, c'est pour vous montrer que la rivière Péribonka, le lac Tchitogama est le départ et ça, c'est la rivière Péribonka en allant vers la fourche Manouane. C'est qu'il se pratique pas juste de la pêche, ça c'est une excursion d'embarcations que les gens s'organisent, pratiquement tout l'été, pendant la saison estivale, à partir mi-juin à aller quasiment jusqu'au temps de la chasse, il y a beaucoup d'excursions qui se pratiquent sur la rivière Péribonka.

2225

Et vous savez que vous avez un secteur, en tout cas je sais que ça s'est parlé avant, à un moment donné, rendu au 95 kilomètre, vous avez pas beaucoup d'eau, en tout cas je vas expliquer dans mes mots, vous avez pas beaucoup d'eau et quand on traverse là avec ces embarcations-là, il faut y aller doucement et il faut se surveiller, parce que tu peux poigner du sable ou quoi que ce soit.

Et là, nous autres, c'est ça notre inquiétude, que s'ils diminuent le débit de la rivière Manouane, si ça nous réduit de quatre (4 cm) à dix centimètres (10 cm), c'est sûr que ça va nous

2230 restreindre la montée, encore plus compliquée. Ça fait que c'est ça qui est un peu notre inquiétude.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2235 Quand vous dites que vous avez de la difficulté, c'est sur la Péribonka ou sur la Manouane?

PAR M. SERGE TREMBLAY:

C'est sur la Péribonka, en montant vers la Manouane.

2240 Et puis en bas, bien ça, c'est où est la sortie de la Manouane. On se tente là et les gens pique-niquent. Mais c'est sûr qu'à cette sortie-là, il faut faire attention, il faut pas trop coucher là parce que des fois, il y a des sorties d'eau et à un moment donné, ça vient inondé.

2245 Ça, madame la Présidente, c'est encore une excursion. Et puis en bas, l'autre photo en bas, c'est pour vous montrer qu'il y a toutes sortes de types d'embarcations. Ça, c'est des pontons "familiaux", les familles se traînent des embarcations et ils se promènent, des randonnées sur le lac Tchitogama et la Péribonka. Ça part, je sais pas, des randonnées d'une couple de jours, et ils se promènent sur la rivière.

2250 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ces randonnées-là se font encore présentement?

PAR M. SERGE TREMBLAY:

2255 Oui, ah oui, ah oui. Et puis ça prend de l'expansion beaucoup. Il y a même des pontons, à l'heure actuelle, qui se sont achetés, je sais pas, c'est des moteurs neufs, ça vient direct, faits par la compagnie, quelque chose de valeur, des affaires de cinquante-soixante mille (50 000 \$-60 000 \$).

2260

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Dufour.

2265

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Les concours de pêche, vous faites ça combien de fois par année; une (1) seule fois ou deux (2)?

2270

PAR M. SERGE TREMBLAY:

On en fait seulement qu'une (1) fois par année. Et puis il y a des années, des fois, qu'on saute, ça dépend des circonstances.

2275

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Merci.

2280

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors merci beaucoup de ces informations.

2285

Merci à monsieur Fortin et monsieur Tremblay de leur participation à cette audience, on apprécie.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LAMARCHE

2290

PAR LA PRÉSIDENTE:

J'inviterais maintenant la Corporation de développement de Lamarche.

2295

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

Rebonsoir. Il semble que je porte une couple de chapeaux à tout le moins. Donc je fais également partie de la Corporation de développement de Lamarche, et c'est à ce titre que je vous présente leur mémoire.

2300

LECTURE DU MÉMOIRE.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci madame Duchesne.

2305

J'aimerais avoir quelques précisions. Vous parlez d'une mise en valeur des terres publiques intramunicipales à vocation forestière.

2310

Est-ce que vous pourriez donner plus de précisions sur ça, parce que vous comptez un petit peu sur ces choses-là pour financer d'autres projets.

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

C'est ça, pas nécessairement des projets d'envergure, mais quand même pour aider.

2315 Bon, on sait que la gestion des terres publiques intramunicipales a été confiée aux MRC et donc nous avons, comme promoteur, déposé un projet, et nous avons été acceptés et donc incessamment, les opérations doivent commencer.

2320 Ça représente à peu près disons une quinzaine de mille dollars par année, en bénéfices nets, pour la Corporation de développement.

2325 Et c'est ce qui nous permettra donc, il s'agit d'un quinquennal, ça va être à réviser donc dans cinq (5) ans, si nous sommes de bon promoteur, donc il est tout probable que c'est quelque chose qui sera à ce moment-là récurrent et qui nous permettra d'aider la municipalité davantage, les gens du milieu, au niveau du développement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2330 Quand vous parlez du projet que vous faites sous la coordination du CLD, pour l'aménagement du circuit, est-ce que c'est du projet de monsieur Tardif que vous parlez ou c'est un autre projet?

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

2335 Non.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2340 C'est un autre projet?

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

2345 C'est-à-dire qu'il est impliqué également, puisqu'il est au Centre Plein Air Tchitogama. Mais on parle là du circuit de motoneiges et des quads et de tous ces véhicules-là, les autoneiges.

Et bon, bien que le circuit existe, il reste que présentement, nous sommes à planifier un sentier permanent, parce qu'à l'heure actuelle, du côté des propriétaires privés principalement, bon, c'est d'une année à l'autre qu'ils accordent le droit de passage.

2350 Alors présentement, les clubs, les organismes travaillent de concert pour planifier vraiment un circuit permanent, qui permette en même temps de boucler le circuit de manière que nous allons économiser sur l'entretien de ces sentiers-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2355 J'aimerais revenir un peu sur l'étude qui a été faite par les trois (3) MRC, je sais pas si ce serait possible d'avoir cette étude-là; est-ce que c'est la même étude qu'on parlait tout à l'heure?

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

2360

La même étude qui a été citée plus tôt, oui, l'Étude d'opportunité du développement du corridor de la rivière Péribonka. Et nous allons vous en remettre une copie.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2365

Parce que finalement, cette étude-là a regardé s'il y avait un potentiel récréotouristique pour le secteur.

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

2370

S'il y avait un potentiel récréotouristique, et il existe, mais nous avons également mentionné un peu plus tôt que l'étude fait mention de l'unicité des rivières du Lac-Saint-Jean, c'est-à-dire que le potentiel récréotouristique qu'on retrouve sur la Péribonka, c'est certain, peut paraître semblable à celui par exemple qui est offert sur l'Ashuapmushuan ou la Mistassini, ou la Mistassibi, pour ne nommer que celles-là.

2375

Sauf, comme on disait un peu plus tôt, que nous ne vivons pas sur l'Ashuapmushuan, c'est la Péribonka que nous désirons exploiter en termes d'industrie récréotouristique.

2380

Et donc, l'étude d'opportunité, à ce moment-là, vient souligner, c'est certain, le fait qu'il y a une certaine unicité, mais elle ne dément pas du tout le potentiel récréotouristique de la Péribonka.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2385

Et cette étude-là a été financée par les trois (3) MRC?

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

2390

Par les MRC, oui. Et c'était en 99.

Donc l'étude, le rapport final a été déposé en 2000.

2395

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

Monsieur Dufour.

2400

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Oui. Madame Duchesne, est-ce que vous avez envisagé faire des activités, de nouvelles activités économiques avec d'autres municipalités intéressées par le corridor?

2405

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

Par le corridor de la Péribonka.

2410

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Est-ce que vous avez travaillé avec d'autres municipalités?

2415

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

Nous avons travaillé avec d'autres municipalités, mais ça s'est fait à l'intérieur des nombreuses rencontres de l'Association de développement touristique de la Péribonka, à ce moment-là. Il y avait des intervenants à la table de l'Association qui venaient des différentes municipalités.

2420

Cependant, la municipalité qui est voisine de la nôtre, sur la Péribonka, L'Ascension, bien qu'elle ait quand même, j'imagine, dans sa planification ou dans ses activités, certains secteurs qui touchent le récréotouristique, comme le village de Jos-Bonka qui est la pêche blanche, il reste que L'Ascension semble avoir des intérêts beaucoup plus du côté de l'industriel.

2425

Alors c'est pour ça qu'ils sont peut-être moins touchés, disons, ou ils semblent être moins touchés par le projet de dérivation partielle de la Manouane. C'est que leurs revenus proviennent d'ailleurs.

2430

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Vous êtes la seule donc communauté qui aurait un intérêt...

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

2435

Direct.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

... direct et marqué?

2440

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

C'est ça.

2445

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2450

Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

2455

Merci madame la Présidente. Merci madame.

Concernant, quand vous parlez dans votre mémoire, à la page 3, de la descente intéressante de la Manouane en canot, c'est quel type d'embarcation?

2460

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

À ce sujet-là, si vous me le permettez, David Tardif, qui va présenter également un mémoire pour le Centre Plein Air Tchitogama, et qui est à développer ce projet-là spécifique, pourra certainement mieux répondre que moi à votre question.

2465

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Disons, je sais pas si vous pouvez répondre, en moyenne, combien de personnes, dans cette embarcation?

2470

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

Vous parlez...

2475

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Pour la descente intéressante de la Manouane. Combien il y a de personnes à l'intérieur de l'embarcation?

2480

PAR Mme CÉCILE DUCHESNE:

Je ne sais pas, je ne serais pas en mesure, je n'ai jamais fait de canot.

2485

Alors je pense qu'il y a quelqu'un qui me suit et qui va être en mesure de répondre à tout ça.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

2490

D'accord, c'est tout. Merci, madame.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors merci beaucoup, madame Duchesne, de votre intervention.

2495

CENTRE DE PLEIN AIR TCHITOGAMA

PAR LA PRÉSIDENTE:

Nous allons maintenant appeler les représentants du Centre de Plein Air Tchitogama, s'il vous plaît.

2505

Bonsoir monsieur Tardif, bonsoir monsieur.

PAR M. DAVID TARDIF:

Je suis David Tardif, propriétaire du Centre Plein Air Tchitogama et du projet en devenir du Camp des Écorces de Tchitogama.

2510

Avec Alain Brenichot, mon partenaire du projet Camp des Écorces Tchitogama.

Je vais vous laisser pour consultation seulement durant que je vais être ici deux (2) bouquins écrits par mon associé dans le projet Camp des Écorces.

2515

PAR LA PRÉSIDENTE:

Vous déposez ces documents, c'est ça?

2520

PAR M. DAVID TARDIF:

Non.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2525

C'est pour la Commission, d'accord, merci.

PAR M. DAVID TARDIF:

2530

Pour consultation immédiate. J'ai seulement ceux-là.

Dans mon mémoire, il y avait partie intégrante, avec les deux-trois (2-3) pages que je vous ai déposées, le plan d'affaire du projet. Alors étant donné que le plan d'affaire est de cent quatre-vingts (180) pages, je vous le lirai pas à soir.

2535

Par contre, je vais vous lire la petite partie qu'on a composée pour aller avec le plan d'affaire. Et plus tard, on fera une petite parenthèse pour résumer Camp des Écorces, le projet qui s'en vient.

2540

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 2, fin du deuxième paragraphe.

2545

Avant d'aller aux recommandations, je voudrais peut-être faire une petite parenthèse sur le Camp des Écorces, avec les projets que nous allons y tenir.

2550

Le Camp des Écorces sera un commerce d'aventure nature qui offrira des expéditions en montagne de plusieurs jours à des clients européens. L'hiver, on va offrir des expéditions en traîneau à chiens.

2555

La particularité, c'est que chaque client est maître de son expédition. En hiver, les clients vont avoir avec eux un traîneau à chiens avec quatre (4) ou cinq (5) chiens, ça fait que s'ils sont huit (8) clients, ils vont avoir huit (8) traîneaux avec deux (2) guides, une grosse caravane de dix (10) traîneaux à chiens qui font une expédition d'une (1) semaine ou deux (2) semaines en montagne.

2560

L'été, ça va être les descentes de rivières en canot ou peut-être des expéditions à cheval. Ça, c'est une petite phase qui est moins certaine, on va observer la possibilité de faire ça. Mais l'été, c'est sûr qu'on va aller dans la rivière en canot, pour la rivière Manouane.

L'année passée, Alain Brenichot a fait une descente sur la Manouane avec quatre (4) personnes, il a été enchanté de son expérience, comme il a dit tantôt.

2565

Le Camp des Écorces est né de la rencontre entre moi et deux (2) aventuriers, expéditeurs français, Alain Brenichot ici présent et Nicolas Vanier. Nicolas Vanier, c'est une espèce d'expéditeur français, écrivain, romancier, il a écrit des romans et des récits de ses aventures, et puis en France, il est très connu depuis une dizaine d'années.

2570

Il a écrit une vingtaine d'ouvrages, films ou livres, et on a pu l'apercevoir ici au Québec au travers de son expédition, l'Odyssée blanche, qui s'est déroulée il y a deux (2) ans.

Il est parti du Yukon en traîneau à chiens, et puis en cent (100) jours, il a traversé le Canada pour arriver à Québec, six cents kilomètres (600 km) par jour, presque, qu'il a traversé, huit mille cinq cents kilomètres (8500 km).

2575

Alain Brenichot, ici présent, était partenaire d'expédition de Nicolas Vanier depuis longtemps, et puis ils ont parcouru plusieurs territoires différents, en Sibérie, au Yukon, ainsi qu'au Québec.

2580 On va construire six (6) bâtiments, une auberge principale avec quatre (4) chambres et cinq (5) chalets en bois rond. On va essayer de recréer sur notre site vraiment les images que les Européens se font du Canada, avec les chalets en bois rond au Canada.

2585 Depuis quatre (4) ans, Alain Brenichot et Nicolas Vanier ont commencé à faire des expéditions au Yukon, au début, voilà quatre (4) ans, durant deux (2) ans. Après ça, un an l'autre bord du lac, près de la rivière Ashuapmushuan, pour aboutir chez nous.

On a eu une rencontre un peu par hasard, qui a abouti à des bonnes discussions, et puis plus l'amour qu'ils ont pu avoir de notre territoire pour décider d'aller de l'avant avec notre projet.

2590 On commencera les opérations en janvier 2002. On pense accueillir, cet hiver, cent vingt (120) clients, pour un nombre total de deux cent dix (210) clients la première année. On vise avoir quatre cents (400) clients d'ici cinq (5) ans, c'est le nombre qu'on peut accueillir avec les bâtiments qu'on aura de bâtis cet automne.

2595 Alors si plus tard, il y a des possibilités pour nous d'agrandir, ça va être par d'autres bâtiments, le terrain est très grand, on pourra toujours agrandir.

2600 Les trois (3) premières années vont être cruciales pour notre réussite, pour passer le cap de la rentabilité et aller de l'avant. Nous misons sur une progression, comme je l'ai dit dans le texte tantôt, de soixante (60) clients la première année, l'été, à cent vingt (120) l'année 3.

2605 Pour le camp d'hiver, c'est pas un problème pour nous parce que Nicolas Vanier a une image très médiatique de traîneau à chiens, hivernale, expéditions d'hiver, il y a plusieurs livres qui font rêver les Européens depuis longtemps, alors ça, c'est pas un produit qu'on a de la misère à vendre, on pense pas qu'on va avoir beaucoup de difficulté à remplir notre espace avec ça.

2610 Par contre l'été, c'est une autre histoire, ça va être pour nous un bon défi. C'est comme un nouveau produit, finalement, que Nicolas Vanier va essayer avec nous de monter, avec la clientèle européenne toujours.

Et puis je vais laisser Alain décrire un peu l'expérience qu'il a eue sur la Manouane l'année passée, et puis pourquoi la Manouane est pour nous indispensable à notre projet.

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

2615 Bonsoir madame la Présidente, bonsoir messieurs.

2620 Juste une petite intervention en tant qu'observateur et investisseur. Je m'appelle Alain Brenichot, je suis Français et guide touristique.

Depuis une vingtaine d'années, j'ai participé à la plupart des expéditions de Nicolas Vanier à travers la Sibérie, à travers la Laponie, on a traversé le Canada en traîneau, comme David vient

de le mentionner. Toujours par des moyens de locomotion traditionnels, c'est-à-dire le chien, le canot, les rennes, on a utilisé tous les moyens possibles et imaginaires.

2625

Donc après trois (3) années, je suis guide depuis cinq (5) ans, après trois (3) années d'essais au Yukon, nous avons décidé de venir nous installer au Québec parce que les coûts étaient trop élevés, à cause du transport là-bas, c'était assez compliqué, donc nous avons décidé, l'expédition, de traverser le Canada et de nous installer au Lac-Saint-Jean.

2630

Après une année de recherches, j'ai découvert la Manouane avec un groupe d'amis français, c'était au mois d'août, et nous l'avons descendue en canot du lac Duhamel jusqu'au lac Tchitogama.

2635

Je suis tombé complètement amoureux de ce cadre, de cette rivière, elle est vraiment magnifique. Le débit était suffisant pour une navigation agréable et sans risque.

2640

La rivière Manouane, elle correspond parfaitement à la demande et aux attentes des touristes européens. Si vous voulez, en quelque part, les gens qui viennent nous rejoindre, les Européens qui viennent nous rejoindre sont des gens qui lisent les livres de Nicolas, sur lesquels la publicité est faite à la fin du livre, et les gens, une fois qu'ils ont lu ses bouquins, ont envie de vivre les mêmes choses que nous, à travers les expéditions. Alors voilà!

2645

C'est ce qu'on leur fait vivre, à travers ces moyens de locomotion traditionnels. Donc c'est le canoë l'été et le traîneau à chiens l'hiver.

2650

Donc à la fin de cette descente, justement, j'ai rencontré David Tardif. Là déjà, on a sympathisé très vite et on a commencé à parler de projets, parce que depuis longtemps on cherchait un endroit pour enfin nous poser. Et l'expérience que j'ai vécue sur la Manouane a été un élément, un facteur très décisif sur notre installation au lac Tchitogama.

Le cadre de cette rivière et tout ce qu'on avait vécu là-dessus avait été vraiment important.

2655

Je pense malheureusement qu'avec quarante pour cent (40 %) de débit, et jusqu'à cinquante centimètres (50 cm) d'eau en moins, il sera impossible ou très difficile de naviguer correctement sans toucher le fond et sans accrocher sur la rivière. D'autant plus que la rivière va perdre tout son charme, tout son intérêt, tout son attrait.

2660

La disparition des rapides, qui font partie de l'agrément de cette rivière aussi, vont disparaître puisqu'avec trois mètres cubes (3 m³/s), je vois pas ce qu'on peut avoir comme bons rapides.

2665

Et puis la Manouane, dans notre cadre de travail, c'est la seule rivière qui répond vraiment à nos besoins. Les autres rivières sont ou trop lentes, comme la Péribonka, ou trop rapides et dangereuses, comme la rivière Serpent ou d'autres rivières qui sont à proximité de notre endroit de travail.

Voilà, merci de m'avoir écouté.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2670

Merci.

Est-ce que vous avez d'autre chose à ajouter, monsieur Tardif?

2675

PAR M. DAVID TARDIF:

Oui. Je voulais spécifier que notre projet cadre parfaitement avec les objectifs que la FTR, la Fédération touristique régionale, s'est fixés dans les cinq (5) années à venir, 2000-2005. Dans le plan d'affaire, vous allez pouvoir voir ça, tout le résumé de leur forum touristique, à l'annexe 11.

2680

J'en fais un résumé, moi, dans la section 3.2.6 du plan d'affaire, qui vise beaucoup le développement du tourisme d'aventure nature dans la région, qui est un produit d'appel très fort mais très sous-développé. Et ils se donnent cinq (5) ans pour aider les gens comme nous à partir en affaire à ce niveau-là.

2685

Je veux aussi spécifier, Alain vient de dire que trois mètres cubes (3 m³/s) c'est pas assez pour faire des rapides, c'est sûr qu'on est conscient que c'est plus d'eau que ça - nous, on va exploiter entre le lac Duhamel et la rivière Péribonka, ça va être plus que trois mètres cubes (3 m³/s) qui va défiler là, mais c'est quand même trop peu pour faire des rapides intéressants.

2690

Ceux qui sont les plus intéressants, les rapides les plus intéressants, ils vont presque disparaître, à cause du quarante pour cent (40 %) ou trente pour cent (30 %) de débit de moins, entre Duhamel et la rivière Péribonka.

2695

On est aussi un petit peu inquiet de la Péribonka qui va devenir très difficile à naviguer, étant donné qu'elle l'est déjà, à certains endroits, à cause des bancs de sable. Alors ça va être encore plus difficile.

2700

Nous avons un beau plan d'eau, si on inclut toutes les sections navigables de notre plan d'eau, incluant le lac Tchitogama, rivière Péribonka, partant du barrage du Diable jusqu'en haut, où on peut la naviguer, c'est-à-dire quarante kilomètres (40 km), trente-cinq kilomètres (35 km) en haut des fourches qu'on peut se rendre, plus le soixante kilomètres (60 km) jusqu'au lac Duhamel, ça fait environ deux cent quinze kilomètres (215 km) navigables, un plan d'eau extraordinaire, qui a été quand même assez, on peut dire, harnaché, hypothéqué par les barrages, le flottage du bois.

2705

Mais quand même, aujourd'hui, qui demeure un plan d'eau exceptionnel, que peu d'endroits au Québec peuvent se vanter d'avoir un plan d'eau comme ça.

C'est comme des chemins à travers les montagnes, finalement c'est des rivières.

2710 Il y a eu le flottage du bois longtemps, qui est terminé depuis quatre (4) ans maintenant, on peut enfin utiliser la rivière.

Enfin, je voudrais terminer avec la recommandation que nous demandons à la Commission.

2715

LECTURE DU MÉMOIRE, "Notre recommandation".

PAR LA PRÉSIDENTE:

2720

Merci.

Alors dans votre recommandation, quand vous dites du 15 juin au 15 septembre, parce qu'on a dans d'autres mémoires des recommandations de ce genre-là mais qui spécifient plus saison estivale, alors vous, vous êtes vraiment très précis, si vous dites que vous voulez recommander le maintien du débit, ça veut dire que pour ces mois-là, vous voulez pas de dérivation, finalement.

2725

PAR M. DAVID TARDIF:

2730

Bien, je suis conscient qu'en juin, exemple, le débit projeté sera de quatre-vingt-quinze (95 m³/s) - moi, je prends le kilomètre 50, lac Duhamel - on a quatre-vingt-quinze mètres cubes-seconde (95 m³/s). Alors c'est quand même plus que le débit actuel du mois d'août, le soixante-dix-sept mètres cubes-seconde (77 m³/s). Alors c'est sûr qu'on pourrait vivre avec ça, juin comme ça.

2735

Sauf que nous, le mois de juin, ça peut nous donner l'occasion, s'il y a un débit plus élevé, d'avoir des clients plus experts pour la descente des rapides plus dangereuse.

2740

Alors c'est sûr que s'il faut céder en quelque part, choisir, on peut tolérer juin à quatre-vingt-quinze mètres cubes-seconde (95 m³/s) projeté.

Mais c'est sûr que le quarante-cinq mètres cubes (45 m³/s) du mois d'août, lui, il va nous faire mourir, on pourra pas y aller, parce que ça va avoir trop peu d'intérêt d'aller là.

2745

Mais si on peut garder le cent quarante-neuf mètres cubes-seconde (149 m³/s) du mois de juin, on va le garder. C'est préférable pour nous, on pourrait avoir des clients qui pourraient avoir un défi à relever avec la Manouane.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2750

Vous dites par exemple, lors de la dernière excursion, il y avait des niveaux d'eau à certains endroits, au mois d'août justement, où il y avait un débit plus faible.

Est-ce que vous pouvez préciser ces endroits-là, vous pourriez peut-être regarder sur une carte et nous donner l'information plus tard?

2755

Mais dans le rapport d'avant-projet, on spécifie très bien à quels kilomètres, etc. Ce serait bien si vous pouviez nous donner cette information, où est-ce que vous vous êtes rendus, vous qui avez déjà des difficultés.

2760

PAR M. DAVID TARDIF:

Moi, je suis allé il y a plus longtemps, ça fait peut-être six-sept (6-7) ans, je m'en souviens un peu moins. Alain est allé l'année passée.

2765

Peut-être qu'on pourrait se consulter, et puis peut-être même aller voir sur place, bientôt, pour vous faire parvenir les endroits difficiles.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2770

Nous faire parvenir ça, pour nous donner un peu un aperçu de ce qui existe présentement, où sont vraiment les difficultés présentement. Et on pourra voir vraiment, par rapport à la diminution de débit, qu'est-ce qui va arriver.

PAR M. DAVID TARDIF:

2775

Je voudrais aussi, une petite parenthèse sur l'activité de descente en canot. Quand on est en canot sur une rivière, on n'est pas tout le temps en train de suivre l'endroit le plus creux de la rivière; quelques fois, la rivière tourne à gauche, tourne à droite, et puis quand tu es en canot, tu es déporté vers l'extérieur, à la suite du rapide ou durant le rapide.

2780

Alors même si le niveau de la Manouane peut être suffisant à plusieurs endroits, c'est pas facile tout le temps garder le bon niveau, le bon endroit qui est au bon niveau. Souvent, on va être déporté vers l'endroit qui va être justement le danger des roches.

2785

Alors qu'actuellement, Alain m'a dit que l'année passée, il a eu une belle descente, un (1) ou deux (2) rapides avec des palpitations, mais une belle descente, pas dangereuse.

Mais c'est certain qu'avec le débit projeté, ça va être beaucoup plus dangereux de frapper des roches.

2790

PAR LA PRÉSIDENTE:

L'autre point aussi qui est intéressant, que j'aimerais avoir plus d'informations, c'est que vous dites, je pense que c'est dans le plan d'affaire, dans la brochure je crois, les gens qui s'inscrivent pour votre forfait doivent quand même avoir des notions de base de navigation en canot.

2795

Et puis là, vous venez de nous mentionner que c'est une rivière, finalement, qui est peut-être plus facile pour des gens qui sont moins experts.

2800 Alors est-ce que vous avez déjà établi des critères, c'est quoi que ça vous prend au minimum par rapport à votre choix de rivière, si vous voulez. Il faut que ce soit lent, est-ce que vous pourriez nous expliquer un petit peu, parce que monsieur Brenichot, vous venez de donner certains éléments mais vous, vous êtes un expert, ça fait plusieurs années.

2805 Qu'est-ce que vous recherchez, finalement, dans une rivière, quand vous voulez la sélectionner par rapport à d'autres pour faire vos voyages d'aventure.

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

2810 La Manouane, comme elle est jusqu'à maintenant, elle est parfaite; elle est parfaite comme elle est actuellement.

Mais ce qui m'inquiète, c'est l'avenir, c'est ça, c'est cette descente de quarante centimètres (40 cm).

2815 Parce qu'à chaque fois qu'on va arriver sur un gué, avant un rapide, le niveau d'eau risque d'être très très bas, et on risque de pas passer avec le canoë.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2820 Quand vous dites qu'elle est parfaite, il y a des rapides, alors vous voulez un mélange un peu de tout.

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

2825 Il faut un mélange de tout, sinon quand nous avons - on appelle ça plus l'expédition familiale, les gens qui veulent quelque chose de plus calme, on peut les amener sur la Mistassini ou la Péribonka, c'est beaucoup plus tranquille, il y a pas de rapides, il n'y a pas d'accélération d'eau, pratiquement pas. C'est un courant régulier.

2830 Alors que la Manouane comporte tout ça. Elle comporte les petits rapides, mais qui ne sont pas dangereux. Je crois que le plus haut - on les qualifie, ils sont cotés de 1 à 5, et il y a à peine 3, c'est 2 ½ à peu près. Ça se passe aisément, ça se passe aisément.

2835 On embarque peut-être quelques gouttelettes d'eau dans la barque, mais c'est tout, dans le canot, mais c'est tout.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2840 D'accord, merci.

Monsieur Dufour.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

2845

Merci, madame la Présidente.

Vous avez évalué le potentiel européen, mais c'est seulement la France ou c'est, vous avez une clientèle possible...

2850

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

Non, c'est ouvert à toute l'Europe. Nicolas a des livres qui sont produits également en Belgique, en Suisse, en Allemagne. Donc c'est l'Europe.

2855

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Toute l'Europe. C'est un contact avec d'autres, avec des organismes qui organisent des voyages ou vous-même, vous le faites?

2860

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

Ce qui se passe, la plupart des gens viennent à travers la publicité que Nicolas fait à la fin de chacun de ses livres, et ils téléphonent à une agence qui nous les met en relation, qui les font venir jusqu'ici, voilà, c'est ça.

2865

Et d'ailleurs cet hiver, nous avons reçu des Français au lac Tchitogama, et également des Suisses, des Belges, c'était vraiment européen.

2870

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

J'avais une question pour monsieur Tardif, je l'avais posée tout à l'heure, présentement, combien d'emplois permanents sont créés dans l'industrie récréotouristique?

2875

PAR M. DAVID TARDIF:

Bien là, le Camp des Écorces existe pas encore, alors...

2880

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Je parle présentement.

PAR M. DAVID TARDIF:

2885

Présentement, j'ai dix-huit (18) employés l'hiver, et à l'heure actuelle, là je suis hors saison, je roule à huit-neuf (8-9) employés.

2890

L'été, c'est moins que l'hiver, quand même, c'est treize-quatorze (13-14) l'été, et dix-huit (18) l'hiver.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

2895

Dix-huit (18) l'hiver. Donc c'est à temps plein pendant l'hiver?

PAR M. DAVID TARDIF:

Oui.

2900

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

On sait qu'il y a beaucoup de compétition dans le tourisme d'aventure maintenant, ça se développe de plus en plus, comment vous voyez ça?

2905

Est-ce que votre produit, est-ce que vous allez lui donner une cote particulière? J'ai pas pu prendre connaissance de votre plan d'affaire en détail, je sais que c'est élaboré.

PAR M. DAVID TARDIF:

2910

Allez-vous avoir le temps de regarder un peu?

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

2915

Oui, oui, je vais le prendre, le temps.

PAR M. DAVID TARDIF:

2920

En fait, la compétition est pas vraiment existante, dans ce sens que nous, on va chercher notre clientèle directement en Europe, par le marketing que Nicolas Vanier fait. Parce que Nicolas Vanier, lui, s'est affilié avec trois (3) agences, exclusif. Lui fait seulement des voyages avec nous, Nicolas Vanier.

2925

Et puis on nuira pas non plus aux gens qui font la même activité dans la région, parce qu'étant donné qu'on prend nos clients directement dans le bassin là-bas, c'est pas comme si on prenait des clients du voisin, qui fait le travail à Girardville, il y en a un entre autres.

2930 Et puis les agences en France, elles sont trois (3) agences liées avec Nicolas Vanier, alors eux aussi vont avoir des clients qui viennent vers eux, à cause du nom de Nicolas Vanier. Ou c'est Nicolas Vanier qui envoie les clients directement, par ses bouquins ou ses conférences, ou ses aventures.

2935 Il est très médiatique, Nicolas Vanier, en Europe, très médiatisé.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Merci.

2940 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

2945 Merci madame la Présidente.

Une précision pour monsieur Brenichot, vous êtes guide dans quelle spécialité?

2950 **PAR M. ALAIN BRENICHOT:**

Chef traîneau et canoë. Mais je connais bien les deux (2), oui.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

2955 D'accord, merci.

Vous avez dit que vous êtes descendu, vous avez fait la descente de la Manouane, c'est ça?

2960 **PAR M. ALAIN BRENICHOT:**

Oui.

2965 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Quand?

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

2970 Au mois d'août, l'an dernier.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

2975 Et puis à quelle période au juste?

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

2980 Au mois d'août, au mois d'août.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

C'est-à-dire tout le mois ou...

2985 **PAR M. ALAIN BRENICHOT:**

Non, non, je suis parti du lac Duhamel et nous avons terminé au lac Tchitogama neuf (9) jours après.

2990 Mais bon, nous avons une tente, nous arrêtons, nous pêchions.

C'était je crois entre le 6-7 août et 15 août.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

2995 Comment était le débit?

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

3000 Pardon?

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3005 Comment le débit se présentait?

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

3010 Elle était correcte comme elle était, mais je crois qu'il avait plu pas mal juste auparavant. C'est important aussi, la pluviométrie.

Mais par contre, j'ai touché quand même deux-trois (2-3) fois, dans des endroits bien précis, juste avant les rapides, justement, où le haut-fond monte et là, l'eau y glisse, juste avant de partir dans le rapide. J'ai accroché un petit peu, oui.

3015 **PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:**

Alors je reprends la question que j'avais adressée à madame Duchesne, c'était bien sûr sur un canot, c'est ça?

3020 **PAR M. ALAIN BRENICHOT:**

Oui, oui, bien sûr, sur un canot, canot ouvert, voilà.

Canot ouvert, nous étions deux (2) par canot.

3025

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Et maintenant, concernant, c'est une question adressée à monsieur Tardif qui nous parle de chance de développer le potentiel de la Manouane, à part le canot, quel autre potentiel vous envisagez?

3030

PAR M. DAVID TARDIF:

Pour la Manouane?

3035

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Oui. À part l'activité de descente en canot, quel est l'autre potentiel que vous pourrez envisager pour développer les autres activités?

3040

PAR M. DAVID TARDIF:

En été, durant la saison estivale?

3045

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Pour rentabiliser votre entreprise.

PAR M. DAVID TARDIF:

3050

Bien, nous aurons les traîneaux à chiens l'hiver. Nous aurons...

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3055

C'est ce que vous appelez le quad, c'est ça?

PAR M. DAVID TARDIF:

3060

Non, le traîneau à chiens. Chiens de traîneau, c'est l'attelage, quatre-cinq (4-5) chiens sur un traîneau, avec des guides en montagne.

Nous aurons les descentes en canot, évidemment. Peut-être les expéditions en cheval en montagne.

3065 **PAR M. ALAIN BRENICHOT:**

3070 Mais je pense que ça peut être aussi rentabilisé, les Français sont très amateurs de pêche, on peut très bien cibler sur la pêche aventure, c'est-à-dire descendre la rivière et pratiquer la pêche en même temps. La pêche, ça fait bouger du monde. Surtout quand il y a des beaux ouananiches au bout!

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3075 Alors vous avez tout un programme annuel.

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

C'est ça. Mais je crois que tout ça est noté dans le plan d'affaire.

3080 **PAR M. DAVID TARDIF:**

Et puis il y aura aussi, l'automne, des mises à l'essai de différents programmes de chasse, et surtout de trappe, avec trappeurs, initiation.

3085 Il y a beaucoup de Français qui sont très fascinés par le côté trappeur, canadien, manteau en cuir et camp en bois rond.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3090 Merci. Merci, madame la Présidente.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3095 Monsieur Dufour.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Oui, madame la Présidente, merci.

3100 Vous comptez donc, sur ce plan d'affaire que vous avez monté, vous comptez investir combien, quelle est la somme que vous voulez investir au cours des trois (3) prochaines années ou quatre (4) prochaines années?

PAR M. DAVID TARDIF:

3105

C'est un projet où on investira sept cent mille dollars (700 000 \$), sept cent mille dollars (700 000 \$) d'ici janvier 2002.

3110

Et puis le terrain ne sera utilisé qu'à la moitié de sa capacité de superficie. Alors nous misons sur notre succès dans les années à venir, durant trois (3) ans, pour après - les unités de chalet en bois rond, nous en aurons cinq (5) au début, alors nous pourrions en ajouter cinq-dix-quinze (5-10-15) autres, sans problème, sur le terrain où on est.

3115

Alors s'il y a une demande qui est générée, forte, c'est pour ça qu'on dit qu'on peut avoir quarante (40) employés, ensemble, les nouvelles entreprises, d'ici trois (3) ans. C'est pas tellement difficile à imaginer.

Mais après, si ça se développe, ça peut aller à cinquante (50) et plus, assurément.

3120

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Merci.

3125

PAR LA PRÉSIDENTE:

Oui, monsieur Berraja.

3130

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Merci, madame la Présidente.

Quand vous parlez de débit, vous avez dit que vous allez avoir un débit, vous aimeriez avoir un débit entre quatre-vingt-quinze mètres cubes-seconde (95 m³/s) et quarante-cinq (45 m³/s); c'est ça, si j'ai bien compris?

3135

PAR M. DAVID TARDIF:

Non, en fait, c'est qu'au mois d'août, à l'étiage, au kilomètre 50 du lac Duhamel, le débit projeté sera de quarante-cinq (45 m³/s). Ça, c'est vraiment trop, à nos yeux, trop peu pour aller se balader sur la Manouane.

3140

Si c'est possible d'y aller parce que le niveau va être suffisant, nous n'irons quand même pas, parce que c'est pas intéressant d'aller là, dans une rivière qu'il y a plus de rapides, qui a plus d'âme, il y a plus rien.

3145

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

C'est quoi le débit suffisant, s'il vous plaît?

PAR M. DAVID TARDIF:

3150

Bien, nous croyons que le mois d'août, actuellement, à soixante-dix-sept point neuf (77,9 m³/s) au lac Duhamel, mètres cubes-seconde, est le minimum que nous avons besoin pour avoir un rapide intéressant et la sécurité aussi en bateau, pour le niveau d'eau.

3155

Mais c'est certain que le cent quarante-neuf mètres cubes-seconde (149 m³/s) que le mois de juin nous apporte, c'est intéressant pour une clientèle plus sportive.

Sauf que si on l'a pas, on peut quand même y aller, à soixante-dix-sept (77 m³/s), avec un intérêt suffisant.

3160

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Si je comprends bien, soixante-dix-sept mètres cubes-seconde (77 m³/s)?

3165

PAR M. DAVID TARDIF:

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3170

Au kilomètre 50.

PAR M. DAVID TARDIF:

3175

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3180

Merci. Merci, madame la Présidente.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3185

Alors c'est moi qui l'ai parcouru, votre plan d'affaire, c'est moi qui a été égoïste, qui a gardé la copie.

Je voulais savoir d'abord si on pouvait avoir une autre copie pour la déposer au bureau de Québec, s'il y a des gens qui veulent l'emprunter? On va pas en faire faire dix-sept (17) copies, je pense que ce serait pas raisonnable.

3190

Vous voulez investir six cent quatre-vingt-cinq mille dollars (685 000 \$), si j'ai bien compris?

PAR M. DAVID TARDIF:

3195 Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3200 Et d'après ce que vous avez déjà présenté en capital-actions, par les partenaires, vous avez quand même un montant qui est déjà de base, qui est déjà là. Mais il vous manque quand même un bon montant aussi.

Est-ce que vous avez entrepris des démarches?

3205 **PAR M. DAVID TARDIF:**

Les démarches sont commencées.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3210 Où est-ce que vous êtes rendus, est-ce qu'il y a l'espoir?

PAR M. DAVID TARDIF:

3215 Tout est déposé, et puis ça se passe très bien à date.

Nous aurons un prêt avec Développement économique Canada, un prêt de sept (7) ans, sans intérêt, de trois cent mille dollars (300 000 \$).

3220 Nous aurons, à Tourisme Québec, une subvention de l'ordre de soixante-dix mille dollars (70 000 \$).

3225 Nous avons aussi un soixante mille dollars (60 000 \$) que nous versons en transfert d'actifs, en plus du soixante-quinze mille piastres (75 000 \$) que nous mettons.

Nous aurons aussi, il y a soixante-cinq mille dollars (65 000 \$) qui va être emprunté, un prêt PPE, pour faire le total.

3230 Plus trente mille dollars (30 000 \$) du CLD, en capital-actions aussi.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3235 Alors pour vous, est-ce que vous avez établi des phases, vous êtes vraiment confiants qu'en 2002, ça va être prêt?

PAR M. DAVID TARDIF:

On n'a pas le choix, parce que la demande est déjà là, c'est déjà réservé, presque, entièrement.

3240

PAR LA PRÉSIDENTE:

Oui, j'ai vu. Vous avez déjà...

3245

PAR M. ALAIN BRENICHOT:

Nous allons refuser du monde cet hiver, c'est ça.

PAR M. DAVID TARDIF:

3250

Et puis Nicolas Vanier est peut-être celui de nous trois (3) qui est le plus pressé, parce que ça fait longtemps qu'il vend le Camp des Écorces en forfait et puis qu'il l'a pas.

Alors lui disait que si cette année, on l'a pas, il va arrêter.

3255

Mais les gens qu'on a rencontrés à date, incluant Serge Plourde de la FTR, le président-directeur de la Fédération touristique régionale, pense que tout est réalisable dans les délais qu'on a.

3260

C'est sûr que moi, mon conseiller personnel, comptable, me dit qu'il va y avoir une surprise, déjà il y en a eu quelques petites, mais il y a des bonnes surprises aussi; une (1) ou deux (2) mauvaises, deux-trois (2-3) bonnes. On va arriver dans les délais, ça c'est certain.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3265

Vous aviez l'an dernier, pour le camp d'hiver, vous avez eu quatre-vingts (80) personnes, c'est ça?

Moi, ce qui m'intriguait un petit peu, c'est que vous avez, ici je sais pas si c'est une subvention ou un investissement, en capital-actions du CLD du Lac-Saint-Jean, ça c'est déjà rentré, c'est acquis?

3270

PAR M. DAVID TARDIF:

3275

Bien, presque. On n'a pas encore eu l'argent, mais en demande, avant la lecture finale du plan d'affaire, la personne que j'ai rencontrée, André Pilote, dit qu'il y a pas de problème avec ça.

Autant que le trois cent mille (300 000 \$) du Développement économique Canada, monsieur Munger nous a dit que ça allait suivre son cours, il a pas dit oui tout de suite, mais ça devrait bien aller.

3280

PAR LA PRÉSIDENTE:

Il y a des engagements, c'est ça?

3285

PAR M. DAVID TARDIF:

En fait, excusez-moi, c'est pas un engagement, parce que c'est pas rendu encore à Ottawa; il faut que ça aille à Ottawa pour ça.

3290

Mais il dit qu'il entrevoit pas de difficulté pour notre projet.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

3295

Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3300

Merci, madame la Présidente.

Un dernier éclaircissement. Pour mettre cette entreprise sur pied, pour effectuer toutes les activités que vous prévoyez, est-ce qu'il vous faut des autorisations?

3305

PAR M. DAVID TARDIF:

Nous serons membre de l'APATQ, l'Association de producteurs en aventure de tourisme du Québec.

3310

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Vous serez?

PAR M. DAVID TARDIF:

3315

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3320

Vous l'êtes pas?

PAR M. DAVID TARDIF:

Non, parce que l'hiver dernier, Alain était, si vous voulez, comme artisan.

3325

C'est pas une obligation d'être membre de l'APATQ pour faire des aventures nature, sauf que l'APATQ offre des avantages, si vous voulez, au niveau de l'assurance, de l'information pour les guides.

3330

L'année passée, Alain était seulement à une équipe, alors il y avait pas besoin d'avoir d'employé sans lui, il y avait vraiment un guide qui était avec Alain, mais...

Pour ce qui est des autorisations d'aventure, je crois pas qu'il y ait de permis. À part le permis d'hébergement, que nous aurons.

3335

Pour ce qui est des expéditions de montagne, à ma connaissance, il y a pas de permis nécessaire pour ça. L'APATQ offre des services, mais pas nécessairement un droit. Quiconque veut aller en montagne peut aller en montagne, à ce que je connais.

3340

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Et puis pour descendre la rivière et pour les activités d'hiver, est-ce que vous êtes assurés de tout ça?

3345

PAR M. DAVID TARDIF:

Oui, c'est sûr que l'APATQ nous amènera l'assurance qui vient avec le membership. Dans le passé, Alain était assuré personnellement, en Europe.

3350

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Merci beaucoup. Merci, madame la Présidente.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3355

Merci beaucoup de votre présentation.

3360

CLUB DE CANOT-CAMPING L'AVIRON

PAR LA PRÉSIDENTE:

3365

Nous allons inviter notre dernier intervenant ce soir, les représentants du Club de canot-camping l'Aviron.

PAR M. ANTOINE ROY:

3370 Notre mémoire est assez bref, c'est cinq (5) pages, je me propose d'en faire une lecture rapide.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3375 Pourriez-vous vous présenter, s'il vous plaît, pour la transcription.

PAR M. ANTOINE ROY:

Oui, mon nom est Antoine Roy, du Club de canot-camping l'Aviron.

3380 **PAR Mme GINETTE PEARSON:**

Ginette Pearson, du Club de canot-camping l'Aviron.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3385 Allez-y.

3390 **PAR M. ANTOINE ROY:**

Le Club de canot-camping l'Aviron a été fondé en 1990, c'est un organisme sans but lucratif affilié à la Fédération québécoise de canot et kayak.

3395 Nous avons comme objectif d'organiser des activités de canotage sur les lacs et les rivières de la région, de façon sécuritaire, et de promouvoir l'activité de canot-camping. Entre autres, le Club offre de la formation pour les nouveaux membres.

3400 Et puis depuis peu, le Club cherche à promouvoir la protection des parcours canotables de la région.

Le Club de canot-camping l'Aviron compte une cinquantaine de membres. Et nous constatons que le canotage en eau vive est un loisir qui gagne en popularité.

3405 En fait, ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que les gens qui pratiquent le canot de rivière ne sont pas nécessairement membres de notre regroupement.

3410 Notre Club élabore un calendrier annuel, dans lequel figurent des parcours canotables, et toutes les fins de semaine, à partir du mois d'avril, à aller jusqu'à la fin octobre, nous parcourons les rivières de la région. Et nous connaissons bien nos rivières, nous les fréquentons régulièrement, il y a des rivières qui sont fréquentées davantage que d'autres.

3415 Et également, les membres du Club s'organisent entre eux et pratiquent des sorties en marge du calendrier officiel des sorties du Club.

3420 Le cadre de pratique de l'activité, les adeptes du canot de rivière recherchent un cadre relativement naturel pour la pratique de leur activité. Ils affectionnent généralement les circuits de rivières au débit soutenu, ponctués de nombreux rapides, et localisés en milieu forestier. En fait, dans un milieu naturel.

Les circuits les plus populaires sont ceux de un (1) à quatre (4) jours.

3425 La rivière Manouane est connue des gens du Club, essentiellement dans sa partie aval, c'est-à-dire au sud du lac Duhamel. C'est une rivière qui est très accessible aux canoteurs, de par sa proximité, les accès routiers, et un parcours constitué de rapides facilement manoeuvrables.

3430 C'est une rivière fréquentable durant toute la saison estivale. C'est-à-dire que la plupart de nos rivières dans la région, au mois de juillet par exemple, deviennent non fréquentables à cause du débit d'étiage, ce qui est pas le cas des rivières du Lac-Saint-Jean, dont la rivière Manouane, qui ont des débits assez imposants.

3435 Les paragraphes qui suivent, on fait une description de la rivière Manouane, on dit que c'est une rivière qui est indéniablement sauvage, qu'on y retrouve de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux.

3440 De par l'encaissement de la vallée, les canoteurs peuvent également observer très nettement l'étagement latitudinal de la végétation; en fait, c'est une vallée qui offre un panorama superbe, selon les propos de ceux qui la fréquentent.

L'aspect géomorphologique de la vallée de la rivière Manouane est très intéressant, c'est une vallée glaciaire, on y retrouve des deltas fluviaux, des failles tectoniques et escarpements, qui forment un paysage intéressant.

3445 La rivière Manouane présente un cadre environnemental hors du commun, qui la classe parmi les rivières de calibre international pour les destinations de tourisme d'aventure.

3450 On mentionne entre autres que l'environnement de la rivière est encore assez intact et préservé, ce qui fait que la pratique du canot n'est pas nécessairement une fin en soi mais un moyen de découvrir un panorama d'une richesse exceptionnelle.

3455 L'impact du projet! Selon nous, le projet de dérivation de la rivière Manouane affectera la navigabilité du cours d'eau en aval du lac Duhamel. Essentiellement dans les sections de rapides, et particulièrement durant l'étiage estival qui, selon les propos de nos membres, est au mois d'août.

Le projet privera les adeptes de canot d'une rivière aux eaux vives de par la réduction importante de son débit et de la vitesse d'écoulement des eaux. On pense que le cadre naturel et intègre de la rivière sera passablement altéré.

3460 À la page 5, on parle du développement à la pièce de nos rivières. Nous déplorons ce qui nous apparaît être un développement du territoire à la pièce. Nous sommes convaincus qu'une mise en valeur harmonieuse du territoire implique la prise en considération des multiples usages de nos rivières.

3465 Une telle orientation demande du courage et implique des choix, et ces choix n'ont jamais été faits, puisque nous avons le sentiment que le développement hydroélectrique a préséance sur les autres formes d'utilisation.

3470 Actuellement, nous constatons qu'aucune rivière au Québec ne fait l'objet d'une protection intégrale reconnue sur l'ensemble de son parcours, dans la province de Québec.

3475 Nous croyons que l'adoption d'un plan d'affectation prenant en compte la mise en valeur envisagée de notre patrimoine fluvial s'impose; ce plan devrait permettre d'identifier les rivières à préserver du développement hydroélectrique et prendre en considération les aspects de conservation, de récréation et de tourisme.

Nous voyons un parallèle entre le liquidation de nos grands massifs forestiers résineux vierges et le harnachement sans retenue annoncé de nos cours d'eau. Une absence manifeste de volonté politique favorable à la conservation.

3480 Quand nous mentionnons le harnachement sans retenue annoncé, je me réfère entre autres à un éditorial du Devoir, du mercredi 30 mai, dans lequel l'auteur cite les propos du ministre Landry. Le ministre Landry mentionne ceci:

"Faites de l'hydraulique, faites-en tant que vous pouvez."

3485 C'est très inquiétant. C'est comme si je vous disais, coupez des forêts, coupez-en tant que vous voulez ou tant que vous pouvez! Aujourd'hui, ce serait inacceptable.

3490 De tels propos reflètent en fait le sentiment d'abondance que certains véhiculent encore. C'est inquiétant de la part d'un ministre.

3495 Les rivières du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont connues et reconnues à travers tout le continent pour leur beauté, leur intégrité préservée, leur cours souvent tumultueux et leur débit imposant même durant la période d'étiage. Les adeptes du canot de rivière reconnaissent la grande valeur des parcours canotables de la région. Et on parle ici des adeptes de partout en Amérique du Nord.

Sur les rivières du Lac-Saint-Jean, il est pas rare de rencontrer des canoteurs du nord-est américain, de l'ouest américain, de l'Ontario, de partout au Québec.

3500

Nous, comme regroupement, nous accueillons régulièrement des canoteurs de la région de Montréal, de Québec.

3505

Les rivières Manouane, Mistassini, Mistassibi et Ashuapmushuan constituent les dernières grandes rivières de la province qui offrent des circuits canotables d'intérêt de longue durée, facilement accessibles et encore intègres.

3510

Il importe d'étudier, selon nous, le projet de détournement de la rivière Manouane dans un cadre plus large de l'impact cumulatif de tous les projets de développement hydroélectrique, passés et futurs, sur notre patrimoine.

3515

Nous trouvons inconciliables le harnachement de nos cours d'eau et l'image de destination de choix pour le tourisme d'aventure en nature que cherche à véhiculer la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

3520

Selon nous, la perte irrémédiable d'un parcours de rivière canotable devrait être compensée par la préservation d'un parcours comparable. Nous croyons que nos décideurs doivent s'engager à conserver les rivières d'intérêt encore intègres de la région.

Il faut abandonner le sentiment d'abondance des rivières canotables, des parcours canotables de qualité. Il y en a de moins en moins, et il y en a pas tant que ça. Principalement lors des périodes sèches l'été.

3525

Nous, au Saguenay, on est un Club où la plupart des membres proviennent du Saguenay, et l'été, lors de la période sèche, on vient au Lac-Saint-Jean, parce que nos rivières ne sont plus fréquentables, à part peut-être à l'exception de la Pikauba, qui conserve un certain débit; et même encore là, la Pikauba devient, à un certain temps de l'année trop basse. Et on vient fréquenter des rivières du Lac.

3530

Selon nous, le débit réservé de trois mètres cubes-seconde ($3 \text{ m}^3/\text{s}$) tel que proposé par le promoteur en aval du barrage principal est nettement insuffisant pour permettre la préservation de l'intégrité du parcours canotable de la rivière Manouane situé en aval du lac Duhamel.

3535

Nous croyons qu'un débit réservé correspondant au débit d'étiage observé, environ trente-sept mètres cubes ($37 \text{ m}^3/\text{s}$), selon le promoteur, devrait être préservé en période estivale. On parle de trente-sept mètres cubes ($37 \text{ m}^3/\text{s}$) au site du barrage principal.

3540

Comme conclusion, nous sommes défavorables au projet de dérivation de la rivière Manouane par Hydro-Québec. Nous sommes perplexes devant les répercussions appréhendées de ce projet sur notre environnement et sur notre patrimoine.

Nous croyons que le gain énergétique anticipé par le promoteur ne justifie pas ce projet.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3545

Merci, monsieur.

3550

Vous dites que, bon, il y a quatre (4) grandes rivières de la province que vous reprenez, vous dites de la province ou de la région, est-ce que c'est vraiment la province quand vous définissez les critères pour classer ces rivières-là, cet intérêt de longue durée, facilement accessibles et relativement intègres?

3555

Il reste seulement, si on prend ces trois (3) critères-là, il resterait seulement ces quatre (4) rivières-là dans toute la province, c'est ça que vous voulez dire?

PAR M. ANTOINE ROY:

3560

Oui, au Lac-Saint-Jean, en fait, c'est pas qu'il reste seulement ces quatre (4) rivières-là, c'est qu'on retrouve une concentration, avec ces quatre (4) rivières-là, de rivières qui respectent justement ces critères-là. Et ce qu'on retrouve nulle part ailleurs dans la province.

3565

Et même, j'irais plus loin, selon certains auteurs, le Saguenay-Lac-Saint-Jean constitue une destination de choix pour la pratique du canot de rivière, en Amérique du Nord, dans l'est de l'Amérique du Nord. C'est un des sites privilégiés.

3570

Notre Club de canot-camping a organisé une sortie annuelle, pour la Fédération québécoise de canot-camping, il y a de cela deux (2) ans ou trois (3) ans, c'est il y a deux (2) ans, et je vous assure qu'on n'a pas eu de difficulté à recevoir plus de trois cents (300) participants, autour de trois cents (300) participants.

C'est une région qui a une bonne réputation pour le canot de rivière.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3575

Quand vous parlez des autres parcours disponibles, si on les compare à la Manouane, oui, on va prendre la Manouane d'abord, il y a des caractères distinctifs que je pense que les gens qui font du canot vont rechercher, il y a l'accessibilité, il y a la longueur du parcours, il y a l'esthétique ou la qualité du paysage, il y a d'autres définitions techniques.

3580

Est-ce que vous pourriez, je sais pas, peut-être que vous pouvez pas le faire ce soir, parce qu'on aimerait quand même avoir des choses assez précises, regarder la Manouane avec ces critères-là par rapport à d'autres parcours disponibles, est-ce que ce serait possible de nous dresser un tableau?

3585

PAR M. ANTOINE ROY:

Oui, on le fera. On n'aura pas de difficulté à le faire, avec les gens qui connaissent bien la rivière.

3590 Actuellement même, on a un groupe qui est sur la rivière, en ce moment même où on se parle.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3595 D'accord, merci.

Monsieur Dufour.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

3600 Merci, madame la Présidente.

Peut-être dans la même idée, même sens, vous dites à la fin de la page 6, dans votre dernier paragraphe, vous dites:

3605 "Selon nous, la perte irrémédiable d'un parcours de rivière canotable devrait être compensée par la préservation d'un parcours comparable."

Alors vous référez à quel parcours comparable à la Manouane, à part disons la Mistassini, Mistassibi, Ashuapmushuan.

3610 Est-ce qu'il y aurait d'autres parcours comparables dans la région ou sur la Côte-Nord?

PAR M. ANTOINE ROY:

3615 Oui, on retrouverait sûrement - en fait, l'esprit de cette phrase-là, c'est que nous, ce qu'on préconise, c'est qu'on comprend les arguments économiques, si vous voulez, par Hydro-Québec, mais on aimerait aussi être entendu et compris.

3620 Et quand on dit ça, c'est qu'on souhaite que lorsqu'on perd un parcours canotable, être compensé et obtenir en contrepartie la préservation d'un autre parcours canotable comparable, c'est-à-dire au niveau difficulté, au niveau longueur, au niveau paysage.

3625 Dans le cas de la Manouane, il y a possibilité de trouver un parcours comparable. Maintenant, avant de vous répondre là-dessus, j'en référerais aux membres de notre regroupement. Et pour l'instant, je préfère ne pas vous répondre rapidement comme ça.

3630 Mais effectivement, la rivière Manouane, si on prend son niveau de difficulté, la qualité de l'expérience qu'elle offre, il y a tout lieu de croire, sans nécessairement avoir le même type de rivière ailleurs, qu'on pourrait avoir quelque chose de relativement comparable, oui.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

Oui, merci.

3635 Est-ce que vous avez déjà fait des représentations auprès des MRC pour justement en arriver à préserver des segments de cours d'eau ou des cours en entier, votre Club; je parle des MRC de la région, des quatre (4) MRC.

3640 Est-ce que vous avez déjà fait des représentations pour sauvegarder des segments de rivière? Parce que dans les schémas d'aménagement, il y a des possibilités de sauvegarder.

PAR M. ANTOINE ROY:

3645 En fait, c'est l'annonce récente du détournement de la rivière Portneuf et Sault aux Cochons qui a allumé chez nous un sentiment d'urgence d'agir, et avant ça, non, on s'est jamais impliqué au niveau des MRC.

3650 Mais c'est des démarches qu'on commence à faire, dans le cadre du nouveau programme des petites centrales. Nous avons l'intention de faire valoir à nos décideurs municipaux, et entre autres au niveau des MRC, notre point de vue.

3655 Mais je dois vous dire qu'on n'est pas toujours bien reçu, parce qu'il y a une volonté aussi, manifeste, au sein des MRC, de vouloir faire de la business, c'est-à-dire de faire du développement hydroélectrique, aussi.

Donc oui, on veut s'impliquer auprès des MRC et faire valoir notre point de vue, mais ça a pas été fait encore.

PAR LE COMMISSAIRE DUFOUR:

3660

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3665 Tout à l'heure, on a demandé si c'était possible d'avoir les passages problématiques sur la Manouane et sur la Péribonka, en période d'étiage.

3670 Je me demandais, je vous pose la même question, vous la parcourez tous les ans, donc vous devez savoir de façon plus précise à quel kilomètre il y a des problèmes. Je sais pas si vous pourriez nous donner cette information-là, aussi.

PAR M. ANTOINE ROY:

3675 Je crains que ce soit pratiquement très difficile de vous fournir cette information-là, parce que comme je vous disais au début de notre présentation, nous connaissons bien nos rivières et elles réagissent différemment, selon les débits.

3680 C'est pas parce que le débit est bas qu'une section va être infranchissable; et c'est pas parce que le débit est haut qu'elle va être franchissable. Et l'inverse est vrai.

Donc comment sera la Manouane après un détournement comme celui qui est proposé...

PAR LA PRÉSIDENTE:

3685 Je parle maintenant, votre connaissance de maintenant.

PAR M. ANTOINE ROY:

3690 OK, les sections qui sont problématiques actuellement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Oui, c'est ça.

3695 **PAR M. ANTOINE ROY:**

Oui, on pourra les relever à ce moment-là.

3700 Mais comme je vous dis, ça veut pas nécessairement dire que ce seront les sections les plus problématiques dans l'avenir. C'est peut-être d'autres sections qui vont devenir tout à fait infranchissables. Il y a pas nécessairement de relation directe.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3705 Oui, je comprends très bien.

3710 Vous demandez ici, en fait vous dites que vous croyez qu'un débit réservé correspondant à un débit d'étiage d'été observé, trente-sept mètres cubes-seconde ($37 \text{ m}^3/\text{s}$) au site du barrage principal, le débit moyen actuel au mois d'août est de trente-sept virgule deux ($37,2 \text{ m}^3/\text{s}$).

Alors vous, vous dites que ça, ce serait vraiment le minimum pour préserver la rivière, c'est ça que vous voulez dire?

PAR M. ANTOINE ROY:

3715

Bien en fait, selon les propos qu'on a des gens qui fréquentent la rivière, c'est que justement, au mois d'août, avec l'étiage, la rivière est encore fréquentable mais elle devient problématique. Elle peut devenir, par certains endroits, problématique.

3720 Mais selon nous, ça correspondrait à un critère qu'on peut fixer arbitrairement, en fin de compte l'apport que la Manouane procure au lac Duhamel et vers l'aval, de trente-sept mètres cubes (37 m³/s), serait disons un minimum, étant donné que la rivière, à ce débit-là, commence déjà à être problématique.

3725 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Sur ça, on n'a pas de dérivation pendant tout le mois d'août.

PAR M. ANTOINE ROY:

3730 Effectivement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3735 D'accord.

Alors pour vous, la période estivale, vous la définissez comment, de quel mois à quel mois?

3740 **PAR M. ANTOINE ROY:**

Dans le cas de la Manouane, ça irait du 15 de juin à aller jusqu'à la Fête du Travail. Les rivières du Lac-Saint-Jean sont fréquentées davantage au mois de juillet et au mois d'août, surtout le mois d'août.

3745 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

3750 Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Merci beaucoup, madame la Présidente, monsieur Roy.

3755 Alors si je vous cite, à la page 4, à la fin de la page 4:

"La rivière, privée de son principal apport d'eau, perdra, selon nos critères, tout intérêt."

3760 Quels seraient vos critères, s'il vous plaît, quels sont vos critères, s'il vous plaît?

PAR M. ANTOINE ROY:

Un débit, une vitesse d'écoulement.

3765

En fait, chaque rivière, selon l'expérience qu'on en a, offre un intérêt à partir d'un certain débit, et tout dépend de la morphologie de la rivière, du fond de la rivière, de son étalement, de sa profondeur.

3770

Donc tout est basé sur une expérience et selon nos critères, ce qu'on veut dire par là, c'est qu'à partir du moment où les rapides deviennent infranchissables, parce que l'eau s'infiltré, parce que le niveau d'eau est pas suffisant, bien, ça devient un critère.

3775

C'est le critère, c'est l'expérience complète de la descente. C'est-à-dire qu'à partir du moment où la rivière est plus navigable en canot dans les sections de rapides, ça perd de l'intérêt.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Merci.

3780

Une autre précision, toujours, c'est la dernière ligne:

"De plus, son cadre naturel et intègre sera passablement altéré."

3785

Elle a été déjà altérée à partir de 1950.

PAR M. ANTOINE ROY:

Oui, mais pas à cette ampleur-là.

3790

C'est que là, en fait, ce qu'il faut reconnaître aussi, c'est que la rivière Manouane est un parcours canotable du réservoir du lac, du réservoir Manouane, à aller jusqu'à l'embouchure, à la rivière Péribonka.

3795

Donc c'est évident qu'avec un barrage, une section pratiquement asséchée, trois mètres cubes (3 m³/s), c'est minime, c'est un petit ruisseau, et ensuite donc une section de plusieurs kilomètres asséchée, et la section en aval qui devrait connaître des problèmes de navigabilité, bien, c'est évident que pour nous, l'expérience du parcours canotable de la rivière Manouane perd pratiquement tout son intérêt. En fait, elle perd tout son intérêt.

3800

Cette rivière-là va être fréquentée cet été, il y a un regain de popularité pour la rivière Manouane, on le sent, on en entend parler, mais suite à la construction du barrage sur la rivière

Manouane, c'est sûr que ce parcours canotable là va perdre énormément d'intérêt. Et les canoteurs iront fréquenter d'autres rivières.

3805

On est comme la faune mentionnée dans les études d'impact d'Hydro-Québec, on s'adapte, on va ailleurs.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3810

Merci beaucoup. Merci, madame la Présidente.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3815

J'aimerais connaître un petit peu la psychologie des gens qui font du canot, moi j'en fais pas, je dois avouer, pour vous, est-ce que vous aimez toujours retourner sur la même rivière ou si vous voulez toujours voir des rivières différentes?

3820

Comment vos membres, finalement, organisent-ils leurs randonnées? Est-ce qu'on va toujours dans la même région, est-ce qu'on va toujours, par esprit d'aventure, chercher quelque chose de neuf, est-ce que c'est toujours le même monde qui revient sur les mêmes rivières?

Est-ce que vous avez un peu d'information sur ça.

3825

PAR M. ANTOINE ROY:

Oui, bien sûr.

PAR Mme GINETTE PEARSON:

3830

Les gens du Club, c'est des gens qui ont beaucoup l'esprit d'aventure, alors c'est des gens qui aiment beaucoup explorer de nouvelles rivières. De faire surtout, quand on parle de parcours de plusieurs jours, souvent les gens, quand ils font des parcours de plusieurs jours, font jamais le même parcours, vont faire le plus de rivières possibles, que ce soit dans la région ou à l'extérieur de la région.

3835

Mais il y a un peu deux (2) philosophies, bien, pas de philosophies mais deux (2) façons je dirais de faire dans le Club, il y a des sorties d'une (1) journée ou deux (2) jours, où les gens jouent dans les rapides, pour les fins de semaine plus.

3840

Quand on parle de canot-camping d'expédition, alors c'est plus à longue durée, comme la Manouane peut offrir. Et dans ces cas-là, c'est plus d'explorer le plus de rivières, à mon avis. C'est ça.

3845

PAR M. ANTOINE ROY:

Bien en fait, c'est ça.

3850 Nos rivières, les mêmes rivières reviennent à chaque année, et ce que je peux vous dire, c'est que la plupart des membres de notre regroupement sont très malheureux l'hiver, et quand arrive le mois d'avril, au mois d'avril on saute sur les premières rivières qui sont déglacées, qui sont dégagées, et règle générale, ce sont les rivières du Saguenay, les rivières plus petites. Donc on en profite pour les faire au printemps, les rivières très sportives.

3855 Et pendant cette période-là, on forme des nouveaux membres qui vont débiter leurs classes avec des rivières plus faciles, quand arrive le mois de juillet. Donc à ce moment-là, on se retourne vers des rivières de niveau plus facile.

3860 Et quand arrive le mois de juillet, c'est vraiment les rivières, on commence à regarder du côté du Lac, et on n'est pas seul. Les clubs de la région de Montréal, de Québec, viennent nous voir, et il y en a qui viennent passer des semaines complètes ici, dans la région, faire des rivières d'une (1) journée.

3865 Il y a des expéditions qui s'organisent sur la Mistassibi, la Mistassini, l'Ashuapmushuan, la Manouane, toutes les rivières sont fréquentées, il y en a pas une qui est pas fréquentée, elles sont toutes fréquentées.

3870 Le canot de rivière a énormément évolué dans les dix (10) dernières années. Il y a vingt (20) ans, c'était le canot de fibre de verre, c'était le canot de cèdre, aujourd'hui on parle de canot de plastique, de canot "ballonné", avec des ballons, des canots solo, des canots duo. Le canot standard, c'est encore le canot de seize pieds (16 pi), duo, mais il y a des canots qui peuvent accommoder trois-quatre (3-4) passagers.

3875 Comme je le disais tantôt, il y a des canots pour les personnes seules, c'est des canots très sportifs, pour des rivières avec de forts débits, des gros rapides.

Il y a vingt (20) ans, on parlait de rapides de classe 3, que c'était des gros rapides; aujourd'hui, on parle de rapides de classe 4, et il y a aucun problème.

3880 Donc on fréquente des rivières de niveau 1-2-3 et 4, et quand il y a des chutes, on les portage. Et c'est pas un inconvénient, une chute. Au contraire, ça rajoute au panorama, à l'expérience.

3885 Quand on part de Montréal pour venir faire une rivière au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on vient pas pour une journée, on vient pour plusieurs jours. Alors toute l'expérience de canot rentre en ligne de compte, et le paysage est très important.

Les chutes, même si on les descend pas, si on les portage, même si c'est un obstacle, ça fait partie de l'expérience. C'est vraiment une expérience merveilleuse.

3890 Et je peux vous assurer que dans mon cas à moi, moi je suis originaire de la région de Montréal, ça fait maintenant huit (8) ans que je vis au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et je suis venu m'établir dans la région pour les rivières de la région.

3895 Alors c'est pas juste les emplois qui font qu'on vient au Saguenay-Lac-Saint-Jean. On peut y venir aussi pour la nature, c'est très important.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3900 Et la rivière Manouane, elle est de quel niveau, de 2 à 5?

PAR M. ANTOINE ROY:

3905 De niveau 1.

PAR Mme GINETTE PEARSON:

3910 Niveau facile, niveau familial.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3915 D'accord, merci.

Monsieur Berraja.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3920 Relié à cette dernière question, est-ce que vous avez des brochures, des publications, des guides et aussi une classification des rivières pour vos membres?

PAR Mme GINETTE PEARSON:

3925 Oui, il y a le Livre des parcours canotables du Québec. Il y a la Fédération québécoise de canot-camping, également, qui a tout cartographié la rivière Manouane, avec les rapides. Cette carte-là est également disponible.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3930 Et vous avez une classification des différentes rivières, avec les différents degrés de difficulté?

PAR Mme GINETTE PEARSON:

3935 Les difficultés, et puis à chaque section de rivière, c'est noté si c'est un rapide de niveau R1, R2, R3, s'il y a des portages à faire, des sites de camping. Les durées.

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

3940 Est-ce qu'on peut avoir une copie, s'il vous plaît?

PAR Mme GINETTE PEARSON:

Pour la rivière Manouane?

3945

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Pour la rivière et pour le Québec.

3950

PAR Mme GINETTE PEARSON:

Pour le Québec, c'est un livre, c'est un bouquin.

3955

PAR LE COMMISSAIRE BERRAJA:

Pourriez-vous nous donner les références?

PAR Mme GINETTE PEARSON:

3960

Oui, on peut vous fournir les références et vous fournir la carte pour la rivière Manouane.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3965

Alors merci beaucoup de votre participation.

PAR M. ANTOINE ROY:

3970 Je tiens à amener une précision, on a mentionné tantôt que la rivière Manouane était une rivière de niveau 1, c'est en aval du lac Duhamel. En amont, elle est plus tumultueuse, et en amont du futur site de barrage prévu, elle est plus difficile. C'est un niveau 2 ou 3.

Donc il y a une section - en fait, il y a trois (3) sections sur la rivière Manouane, qui sont de calibres différents.

3975

Mais la section la plus fréquentée, c'est celle en aval du lac Duhamel, et c'est un niveau 1.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3980 D'accord. Vous me rassurez, parce que je l'ai visitée en hélicoptère et là, j'étais vraiment
découragée si c'était le niveau 1, avec les rapides que j'ai vus.

Alors on vous remercie beaucoup de votre participation à nouveau.

3985 Nous allons terminer nos travaux ici pour ce soir. Alors on se retrouve demain après-midi à
treize heures trente (13 h 30). Merci.

3990 _____
SÉANCE AJOURNÉE AU 13 JUIN 2001
À TREIZE HEURES TRENTE (13 H 30)

3995

4000 Je soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment
d'office que le texte qui précède est la traduction exacte et fidèle de mes notes sténotypiques.

4005 FLORENCE BÉLIVEAU,
Sténotypiste officielle.